Le Franco-Albertain

24 PAGES TIRAGE 2,852 V.14, n.5 VENDREDI LE 2 FEVRIER 1979





L'honorable Horst Schmid avec les Blés d'Or

page 16

CARDA: En pleine expansion

page 17

COURRIER DE DEUXIEME CLASSE

Politique

Le coeur a-t-il toujours ses raisons?

page 4



G. à D.: Don Thackeray, président sortant de charge de la chambre de Commerce; William Slawuta, maire de Bonnyville et "Citoyen de l'Année" et Paul Vallée, nouveau président de la Chambre de Commerce.

BONNYVILLE: Paul Vallée, président de la Chambre de Commerce

page 22

EDITORIAL



Maxim Jean-Louis

La question qui s'impose . . .

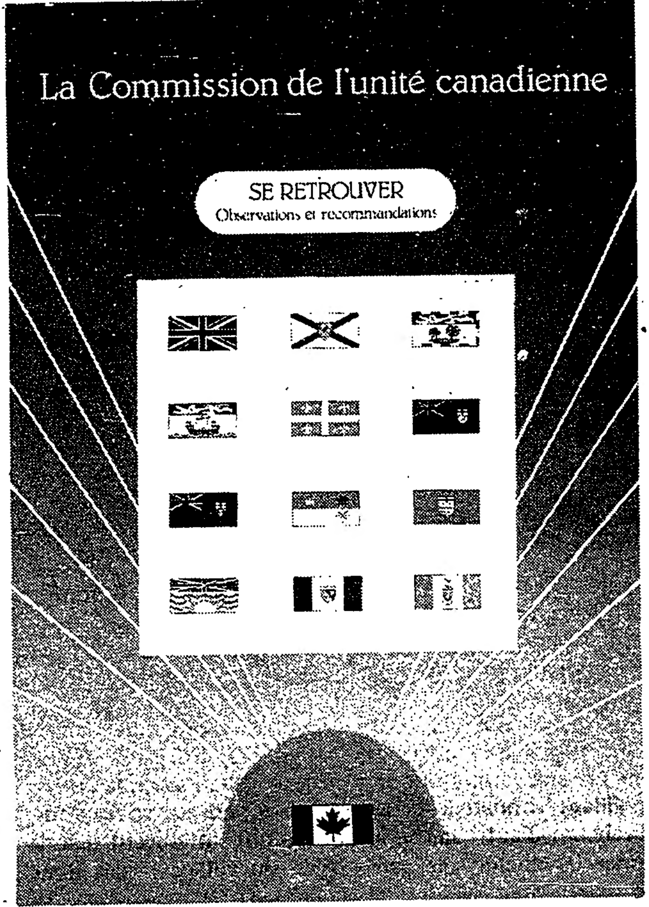
"C'est aux provinces et aux minorités elles-mêmes, et non au gouvernement central qu'il appartient d'appuyer l'action culturelle des minorités anglophones ou francophones partout où celle-ci revêt un caractère local ou provincial."

C'EST CLAIR, NET ET PRECIS

Le sort des minorités linguistiques devrait être laissé aux provinces et seulement aux provinces, recommande " après mûre réflexion" la Commission sur l'Unité canadienne.

Depuis une semaine, cette recommandation fait les manchettes. Cela met en branle le scénario habituel. Les journalistes s'appliquent à poser la question traditionnelle de circonstance: "Que pensez-vous de...? Quelle est votre réaction à...?" Et des portes paroles francophones de la Fédération des Francophones Hors-Québec jusqu'aux plus minuscules comités culturels, en passant par les associations provinciales, répliquent avec une éloquence toute coutumière "qu'ils déplorent cette recommandation", qu'elle met fin à leur espoir", "qu'il n'y a là rien d'encourageant pour les francophones"... etc...etc...

En fait, qu'on l'admette ou pas, que l'on la déplore ou pas, que l'on la comdamne ou pas, ne change absolument rien à la chose. La recommandation a été faite, les média de communication l'ont transcrite en gros caractères partout, l'ont répétée sous toutes les formes et elle reste gravée dans la conscience du public et surtout des politiciens. Inutile de préciser qu'une telle recommandation fait bien l'affaire des provinces et consacre la position officielle qu'un premier ministre provincial tel que M. Lougheed avait déjà prise dans un document intitulé "Harmony in Diversity".



Il est plus que temps que journalistes et porte-paroles francophones adoptent un nouveau script. C'est facile de demander aux porte-paroles et aux leaders francophones de nous faire part de leurs réactions à telle ou telle recommandation. La question qui s'impose sort un peu du cadre traditionnel et devrait se formuler comme suit:

La Commission sur l'Unité canadienne a, après un périple de 18 mois de rencontres, et d'analyse à travers tout le pays, recommandé que les provinces aient l'entière responsabilité de leurs minorités linguistiques et culturelles. Cela tombe bien dans les cordes des provinces qui vont sûrement s'empresser de renchérir. Etant donné les circonstances, est-ce que les associations provinciales francophones vont mobiliser leurs ressources pour faire une analyse aussi objective et précise que possible des traitements que les francophones ont eus de leur gouvernement provincial depuis, disons, les dix dernières années?

Il est plus qu'évident que cette recommandation de la Commission sur l'Unité canadienne est basée sur le fait que les commissaires ont perçu une certaine ouverture d'esprit, un début prometteur de générosité des provinces envers leurs minorités. Est-ce que les faits confirment ce sentiment? C'est ce que chaque association provinciale francophone se doit de montrer dans un rapport dénué de toute partisanerie.

Ce rapport doit être aussi complet que possible, scrupuleusement objectif et dire les choses telles qu'elles sont. Qui sait... Peut-être trouvera-t-on que la recommandation de la Commission est bien fondée ! ! !

UNE RÉVOLUTION VERTE

Notre ère de technologie avancée a fait perdre une dimension humaine à plusieurs grandes villes nord-américaines. Certaines sont même devenues de véritables jungles de béton.

Toutefois, le mouvement de retour à la nature qui s'est amorcé depuis quelques années est en train d'adoucir ce tableau. Peu à peu, les grands murs dénudés, les corridors ternes et les aires ouvertes d'un nombre croissant d'édifices publics revêtent un aspect plus accueillant. La verdure reprenant également son droit de cité, les plantes et arbustes de toutes sortes viennent faire oublier ces décors souvent trop austères, leur conférant douceur et gaieté. C'est ainsi que progressivement l'idée s'est propagée jusque dans nos foyers.

En général, les plantes cultivées à l'intérieur doivent s'accommoder de peu de lumière et d'air sec. Pour éviter de leur consacrer trop de temps, il faut choisir des espèces appropriées qui s'adaptent bien aux conditions particulières de ce micro-climat.

Parmi les plantes tropicales et subtropicales les plus faciles à cultiver, mentionnons la crassule arborescente, l'aucuba du Japon, la chamadorée élégante (que les fleuristes appellent souvent la belle néanthe), les sansevières, le caoutchouc des jardins, le grand aspidistra, le lierre commun et plusieurs variétés de Philodendron. Toutes ces plantes ont beaucoup d'endurance et requièrent un minimum de soins.

Les arrosages trop fréquents et l'emploi excessif d'engrais peuvent nuire aux plantes tropicales. Ils font tomber les feuilles et provoquent le jaunissement. En leur donnant un peu de lumière, elles conserveront leur belle apparence pendant des années.

Les plantes qui se cultivent dans les endroits moins éclairés proviennent en général des forêts tropicales sombres et humides. C'est le cas entre autres de l'aspidistra et du philodendron. Il existe plusieurs variétés de ces plantes qui poussent dans les amas de mousse et de feuilles ou sur les troncs des arbres et entre les branches principales.

On peut mentionner la dieffenbachie, l'aglaonème simple, le pothos, la schefflère, le dragonnier, la pépéromie et la chlorophyte élevée. Toutes ces plantes poussent bien dans nos maisons, même si elles n'y retrouvent pas toute l'humidité de leur milieu naturel. Il suffit de les placer dans un sol approprié et s'assurer qu'elles ont beaucoup de chaleur.

Les plantes à fleurs les plus faciles à cultiver sont les bégonias à floraison continue, la balsamine de Zanzibar, la violette africaine, l'épiscie, la clivie, le bélopérone et l'achimène.

Durant la période des Fêtes, les azalées, les piments décoratifs, les cyclamens et les poinsetties sont très populaires. Mais très souvent, ceux qui les reçoivent en cadeau ignorent comment en prendre soin.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les soins à donner aux plantes, écrivez aux Services d'information d'Agriculture Canada, Ottawa, K1A 0C7, et demandez la brochure numéro AF-1638 intitulée "Plantes de fleuristes à dorloter".

LE FRANCO-ALBERTAIN

Journal hebdomadaire publié le vendredi.

Membre de l'Association de La Presse Francophone hors-Québec et des Hebdos régionaux.

REDACTEUR EN CHEF: Maxim Jean-Louis
ADMINISTRATRICE: Francine Gagné
COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: France Guy-Sénéchal
PUBLICITAIRE: Maxim Jean-Louis
MONTAGE: Anna Nowakowski-Hayes
SECRETARIAT: Danièle Petit

SIEGE SOCIAL : 10014 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

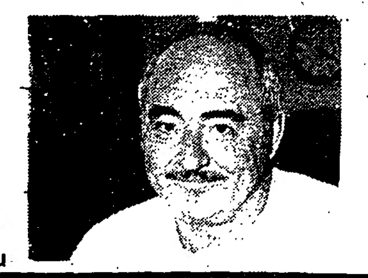
TELEPHONE : 422-0388

Les abonnements au Canada: $12.00 pour un an
$20.00 pour deux ans
à l'étranger: $15.00

LE FRANCO—ALBERTAIN se vend 0.50 cents l'exemplaire.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

BENOIT DITSKIPENSE



Benoît Pariseau

Elections en juin

Comme c'est difficile de garder un secret... La nouvelle est parue dans un quotidien de Winnipeg. Les prochaines élections fédérales auraient lieu au mois de juin 1979, le 18, pour être encore plus exact. Vous imaginez, chers amis, qu'on se prépare dans toutes les régions du Canada, à donner à monsieur Trudeau, la leçon qu'il mérite. La Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, et le Manitoba voteront en bloc contre le gouvernement Trudeau. Pourquoi? Tout simplement, parce que nous sommes mal renseignés. On prend les éditoriaux de la plupart des journaux de l'Ouest comme paroles d'évangile, vérités sacro-saintes, un côté de la médaille; le côté progressiste-conservateur.

Vous avez une population à majorité raciste, qui se bourre la cervelle d'informations "biaisées", et vous vous attendez à des miracles? ...

Eh bien, moi je dis que, grâce aux agglomérations principales de l'Est, Pierre Elliott Trudeau sortira vainqueur aux prochaines élections fédérales, et ce, tout simplement parce que l'électorat canadien ne connaît pas suffisamment monsieur Ed Broadbent, chef du Parti N.P.D.

Qui par exemple, sait que le grand Yvan Poulin, ancien rédacteur (à la veste de cuir), de notre mini-quotidien "LE FRANCO—ALBERTAIN", est Attaché de Presse de monsieur Broadbent?

Théâtre amateur ... un défi!

Le jour où un comédien amateur accepte d'interpréter un rôle dans une pièce de théâtre, il doit se dire qu'il accepte de faire des sacrifices. Pour les deux mois, ou à peu près, qu'il faut pour préparer une pièce, la vie sociale n'existe plus, sauf avec les autres comédiens qui font partie de la troupe.

Vous aimeriez par exemple, assister à un match de hockey, assister à un opéra, regarder un match de football à la télévision, etc. Il n'en est pas question... Premièrement, il y a les lectures, ensuite les lignes qu'on doit connaître sur le bout de ses doigts. Suivent les répétitions six soirs par semaine, et les matinées ou les après-midis lorsque votre travail n'exige pas que vous soyez ailleurs. A un moment donné, vous vous posez la question. "Pourquoi est-ce que je fais cela?" Bien entendu, vous aimez le rôle qu'on vous a confié. Vous travaillez d'arrache-pieds pour l'interpréter avec autant de justesse et de précision que vous le demande le directeur. Pourquoi? Ah, il y a bien entendu, la camaraderie, il y a les autres comédiens — les uns qui ont du métier, et qui peuvent vous en remontrer, mais la plupart sont absolument comme vous, de simples amateurs. La grande raison pour laquelle vous participez, est celle de vous faire connaître.

Des amateurs de théâtre et les autres viendront, soit vous "lancer" des fleurs, ou vous "fronder" des oranges. Peu importe, ce qui compte, c'est qu'on vous ait remarqué. Vous avez peut-être créé une grande impression ou encore, vous êtes passé pour un pourri... Mais, vous avez participé à une activité culturelle. Vous avez appris des choses, vous n'êtes pas resté immobile devant une majorité silencieuse. Vous vous dites qu'un jour, vous décrocherez le rôle principal... et vous aurez atteint un objectif. Mais, pour atteindre ce but, il faut faire beaucoup de sacrifices... Ah oui, j'allais oublier, il y a les critiques de théâtre... qui vous encouragent ou encore, qui vous découpent en petits morceaux, ou qui, simplement vous ignorent...

Ca fait partie de l'ensemble. C'est dur, c'est ingrat parfois, le théâtre amateur. C'est même un sacrifice, et on aime cela.

Couvre-feu

Il faut dire que les conseillers municipaux d'Edmonton n'ont pas grand chose à faire.

Un couvre-feu pour les moins de seize ans à 22 heures.

Certains de nos dirigeants civiques n'ont pas encore compris que les temps ont changé. Il y a 25 ou 30 ans, dans un bon nombre de nos villages et hameaux, la cloche du village sonnait à 21 heures... (le bedeau, voyez-vous, n'avait pas d'autre chose à faire de plus intelligent que de sonner la cloche). Le garde-chien du village faisait donc son entrée majestueuse dans la salle de billards ou le petit restaurant du coin pour chasser les flâneurs qui, soit dit en passant, avaient bel et bien depuis longtemps, dépensé l'allocation, soit le (30 sous) que le père avait gagné de peine et de misère. Mais, les temps ont changé.

Aujourd'hui, aussitôt que le "punk" a atteint l'âge de 16 ans, il est au volant de la voiture familiale.

Le réservoir de la bagnole est plein, et il y a un billet de 20 dollars sur le coin de la table. Les parents n'oseraient jamais dire à fiston ou à fifille "tu rentres avant 23 heures". Non. Non. Non. "Minuit". Comme ça on est tranquille... Ce n'est pas tout... N'en déplaise à nos conseillers municipaux, dans quelques années, si ce n'est pas déjà fait, on fournira le "pot" à nos jeunes, pour qu'ils s'amusent mieux...

Je vous entends dire: "Il est dans les patates ! ! ! Bien... Ne fournit-on pas déjà les pilules contraceptives?

Sommaire

Celui qui pose une question est sot pendant un instant. Celui qui n'en pose pas reste sot toute sa vie.



Avis de convocation

Caisse Francalta Credit Union Ltd. convoque par la présente tous ses sociétaires à son assemblée générale annuelle selon l'article 57 du Credit Union Act et des articles VI-5 et XV-2 des Standard By-Laws.

Cette assemblée aura lieu le samedi 17 février 1979 à 10 heures a.m. dans la Salle Eldorado de l'Hôtel McDonald, à Edmonton.

A cette réunion, les sociétaires devront recevoir les rapports financiers et de direction et élire 5 membres du Conseil d'administration et 5 membres du Comité de surveillance.

En plus, l'addition suivante est proposée aux Règlements Internes:

Article 5 devient article 5 a).

Article 5 b) Un membre du Conseil d'administration dont le deuxième terme consécutif prend fin ne sera pas rééligible pour une période de un an.

Conseil d'Administration,
Par Armand Mercier,
Directeur Général.

POLITIQUE

par Keith SPICER

Le coeur a-t-il toujours ses raisons ?

Le meilleur moyen de mesurer le progrès d'une idée politique? C'est peut-être de peser la qualité des arguments qu'on mobilise pour la défendre. Depuis de nombreuses années, par exemple, le parti Québécois gagne l'estime même de certains adversaires en cherchant à justifier sa thèse de souveraineté-association par une bonne dose de raison et de logique.

Bien sûr, la soif de dignité collective qui engendra l'équipe actuellement au pouvoir à Québec procède d'un puissant élément d'émotion, surtout la fierté. Mais tout compte fait, le message qu'adresse le gouvernement de M. René Lévesque aux Québécois non-engagés, aux banquiers de New York et (à un moindre degré) aux Canadiens hors Québec se base sur un appel au bon sens. L'argumentation qu'on utilise à cette fin est fort discutable; elle n'en est pas moins impressionnante.

Au cours de la dernière quinzaine, deux des principaux porte -paroles du cabinet PQ ont rappelé la difficulté qu'éprouve le Gouvernement du Québec à poursuivre la "voie des principes" (calquée sur la raison) en face des tentations de la "voie de l'opportunisme" (calquée sur l'émotion pure).

A Chicoutimi l'autre jour, le stratège no. 1 du Gouvernement en matière de référendum, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a malheureusement montré qu'il était prêt, désormais, à se replier surtout sur l'émotion: la crainte du ridicule au Canada anglais. Si les Québécois repoussaient la thèse péquiste au référendum, affirma M. Morin, les Canadiens anglophones "se tordraient de rire".

S'en tenant à la "voie des principes", le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, a par contre invité la Société Saint-Jean-Baptiste à faire avec "sérénité" sa campagne en faveur de l'indépendance. Vu le rôle de la SSJB comme grande organisation nationaliste, cet appel de M. Parizeau exigeait courage et probité.

L'objectif d'une campagne "sereine", selon M. Parizeau, serait d'empêcher le débat de sombrer de part et d'autre dans le fanatisme. En revanche, l'approche essentiellement négative de M. Morin ("voulez-vous qu'on se moque de nous?") fait peu de cas de l'unité à long terme qui s'impose entre Québécois; elle étonne aussi parce qu'elle trahit un affaiblissement singulier de la confiance en des arguments raisonnés et positifs qui, jusqu'à présent, avait si bien défini l'honneur du PQ comme un parti démocratique.

Mais comment, en réalité, réagirait le Canada hors Québec à la défaite d'une question que M. Lévesque n'a toujours pas annoncée? Mis à part ceux qui demeurent indifférents à la chose politique et la petite bande de marginaux qui digèrent mal le bilinguisme avec leurs cornflakes, on devine que l'ensemble de l'opinion anglophone du Canada hors Québec adopterait un certain dosage des attitudes suivantes:

Le respect: devant la maturité d'une majorité de Québécois qui auraient résisté aux séductions du nationalisme culturel afin de relever à nouveau le défi —— combien plus difficile mais plus stimulant —— de construire un pays avec un autre peuple-partenaire. Du respect également pour le gouvernement du PQ: en risquant ses thèses les plus chéries dans un test populaire, l'équipe de M. Lévesque aurait prouvé à tous qu'il avait le courage de ses convictions.

Le soulagement: en constatant que le danger d'un démantèlement imminent du Canada avait été évité, et que les négociations profondes et délicates requises pour faire une large place à un Québec en pleine renaissance pouvaient se dérouler sans distorsion ni interruption.

L'espoir: que l'idéal canadien —— le rêve d'un pays supranational "exceptionnel " plutôt que de deux Etats-nations seulement "normaux" —— avait une dernière chance de se réaliser.

A présent, l'épée de Damoclès de la séparation du Québec décourage nombre de Canadiens anglophones d'accepter un statut plus réaliste, distinct, pour le Québec dans l'ensemble canadien. La preuve référendaire qu'une majorité de Québécois tenaient réellement à demeurer Canadiens renforcerait l'autorité des modérés anglophones qui cherchent (en somme, c'est la plus grosse partie de l'élite anglophone) à créer sympathie et appui pour la cause du Québec au sein du Canada.

La volonté: de procéder rapidement avec les modifications radicales dans la constitution que le Québec, l'Ouest et la région de l'Atlantique souhaitent.

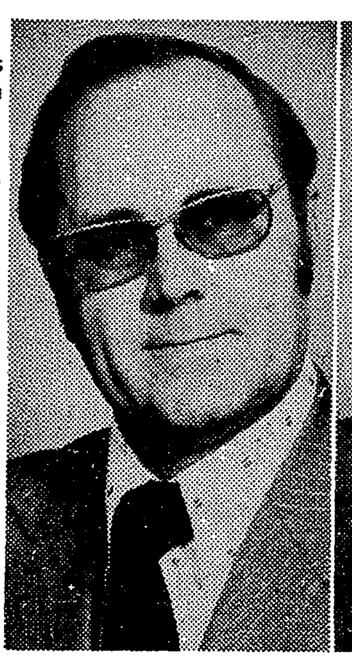
Il va de soi que les modifications voulues par d'autres régions diffèrent en plusieurs points des aspirations québécoises. Toutefois, l'élan de réforme post-référendaire serait probablement assez fort pour briser l'impasse dans le partage des compétences constitutionnelles qui, chaque jour, met Ottawa et les provinces à couteaux tirés.

Il est fort possible que le gouvernement péquiste se rende compte que de telles réactions constructives de la part des Canadiens hors Québec sont vraisemblables. Pour des raisons de bonne guerre référendaire, pourtant, il ne peut pas le reconnaître publiquement en ce moment: un tel aveu pourrait entamer toute son argumentation en faveur d'un renforcement de la main du gouvernement dans ses marchandages avec le reste du pays.

Entre temps, quoi dire de la dignité bien méritée du parti Québécois comme formation politique qui réfléchit sérieusement? Cette réputation est mieux servie par l'appel à la sérénité de M. Parizeau que par la tendance de M. Morin à susciter des craintes pour le moins exagérées.

Le pessimiste ne voit que le tunnel. L'optimiste voit la lumière au bout du tunnel. Le réaliste voit le tunnel et la lumière, et aussi le tunnel suivant.

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT



L. C. Holmstrom



J. E. Dalrymple

La Banque fédérale de développement annonce les nominations de M. L. C. Holmstrom au poste de directeur de la succursale située au 10150, 100th St., Edmonton, et de M. J. E. Dalrymple au poste de directeur adjoint de la succursale située au 11044, 51st Ave., Edmonton.

M. Holmstrom occupait auparavant le poste de directeur de la succursale de Grande Prairie et M. Dalrymple était agent de crédit au bureau régional des Prairies et du Grand Nord, à Winnipeg.

La BFD est une société de la Couronne qui vise à promouvoir la création et l'expansion de petites et moyennes entreprises canadiennes en leur fournissant de l'aide financière et des services de gestion-conseil.

Le français: ça va?

PIERRE MONOD



Les phrases mal construites

"Chercher à corriger des mots, du vocabulaire, c'est bien" m'a dit mon interlocuteur, "mais pourquoi ne parlez-vous pas des phrases mal construites? "

D'abord, je ne répéterai jamais assez que je ne cherche pas à "corriger". Le but de ces petites chroniques est beaucoup plus d'intéresser nos lecteurs au fait qu'ils emploient, peut-être couramment, une forme qui n'est pas celle acceptée par le français standard. Je veux qu'ils sachent que la "grammaire" n'est pas d'accord avec eux, qu'ils risquent de ne pas toujours se faire comprendre et même, qu'on jugera de leur éducation en fonction de la langue qu'ils emploieront. Il n'est pas question de blesser qui que ce soit car il en est de même pour chacun dans notre pays, qu'il parle anglais, ukrainien ou français.

Nous devons comprendre qu'en améliorant nos connaissances, nous faisons de nous-mêmes un être plus apte à comprendre et à s'exprimer, donc à se défendre et à assurer sa propre sécurité. Personne ne veut être un citoyen de seconde classe mais ce n'est pas seulement par l'argent que nous gagnerons, que nous y parviendrons, mais grâce à la culture que nous acquerrons par nous-mêmes.

Utilisons donc une langue simple telle que nous la trouvons dans un dictionnaire de poche à $2.50; éloignons-nous des formes anglaises, essayons d'enrichir notre vocabulaire par des synonymes et surtout, surtout, pour en revenir à la phrase, ne compliquons pas ce que nous voulons exprimer. Pourquoi déclarer: "Je voudrais savoir quoi que c'est qu'on fait aujourd'hui", ou "Je voudrais savoir qu'est-ce que c'est qu'on fait aujourd'hui", formes horribles, lourdes, compliquées et fausses de surcroît au lieu de dire simplement: "Je voudrais savoir ce qu'on fait aujourd'hui".

Dans mon précédent article, j'avais essayé de vous montrer que dans toute phrase, nous avons besoin d'un sujet, c'est-à-dire d'un mot, nom ou pronom, qui fait une action; que cette action, exprimée par un verbe, est faite sur un complément, nom ou pronom, qui subit donc l'action. Ainsi, "Je (sujet) voudrais savoir (verbe) ce (complément) qu'on fait aujourd'hui". Et à la poubelle, les phrases qui n'en finissent pas.

Comment fait-on pour reconnaître quand il faut utiliser le subjonctif? me demande une correspondante. Il est impossible de répondre à une telle question en un article et je tâcherai seulement de me référer à des "fautes" que j'ai entendues à la radio ou à la télévision (éventuellement, lues dans un journal, pas obligatoirement albertain ! !). Pour appliquer le subjonctif, il faut se souvenir de l'idée générale qui est à la base de ce "mode": lorsqu'on veut exprimer un doute, on utilise souvent le subjonctif même sans s'en rendre compte; en outre, on peut ajouter que ce doute est généralement personnel, subjectif. C'est moi, toi, lui qui doute et non tout le monde, ce qui serait alors une notion objective. C'est pourquoi l'on dire: "Je crains qu'il ne vienne plus ce soir" (j'ai un doute) ou "Il souhaite que tu ailles danser ce soir avec lui " (il n'est pas sûr, il doute encore) "Tu voudrais que je ne me fasses pas de soucis? " (tu doutes, bien sûr).

Partant de cette base "doute" versus "pas de doute", nous trouvons deux verbes qui sont souvent utilisés: "croire" et "penser".

Dans une phrase affirmative, les grammairiens estiment que ces deux verbes n'expriment pas de doute (ce qui est discutable mais ne peut être discuté!); je dis donc: "Il croit qu'elle dort" ou "Nous pensons qu'il sera élu". Par contre, dans une phrase négative ou interrogative, je peux vouloir exprimer le doute ou la certitude; dans le premier cas, si je ne suis pas certain, si je doute, j'emploierai le subjonctif: "Je ne crois pas qu'elle dorme" et "Crois-tu qu'elle dorme? " ou "Nous ne pensons pas qu'il soit élu" et "Penses-tu qu'il soit élu? ". Si je veux exprimer la certitude, je me contenterai de dire: "Je ne crois pas qu'elle dort" et "Crois-tu qu'elle dort? " ou "Nous ne pensons pas qu'il sera élu" et "Penses-tu qu'il sera élu? ". Vous comprenez donc la différence entre ces deux questions "Pensez-vous qu'il fasse beau? " et "Pensez-vous qu'il fera beau ? ".

Il y a maintenant toute une série d'expressions impersonnelles dont l'emploi exige le subjonctif; en voici quelques-unes: "Il est utile que...", "Il faut que...", "il est nécessaire que...", "il se peut que...", "il est heureux que...", "il est possible que...", "Il est bon que...". Vous en trouverez vous-même quantité d'autres; en revanche, faites attention que dans "Il est sûr que...", "Il est certain que...", "Il est probable que...", il n'y a pas de doute, donc pas de subjonctif. Amusons-nous avec quelques exemples: "Il est probable que vous le verrez à la réunion" (pas de doute), "Il est improbable (ou il est peu probable) que vous le voyiez à la réunion" (doute)ou "Il est possible que vous le voyiez..." (doute) ou "Il est impossible (ou il n'est guère possible) que vous le voyiez" (doute). "Il est sûr, il est certain, que nous aurons de la neige" (pas de doute). "Il n'est pas sûr (il n'est pas certain) que nous ayons de la neige" (doute).

Terminons ces notes sur le subjonctif avec un verbe très souvent utilisé: "espérer". Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, "espérer" n'est pas suivi du subjonctif; on doit dire: "J'espère que vous aurez compris." "Ils espèrent que le temps changera."

Ne venez pas me demander comment les grammairiens prennent leurs décisions; je ne les comprends pas toujours et pourtant ce n'est pas de la politique.



LA SEMAINE INTERNATIONALE DU SCOUTISME

Dans le cadre de l'Année de l'Enfant, les Scouts du district de l'Alberta se joignent aux 15 millions de scouts répartis dans plus de 108 pays, pour confirmer leur croyance en l'Enfant.

Nous profitons aussi de l'occasion pour ouvrir la Semaine internationale du SCOUTISME en rappelant que les enfants d'aujourd'hui formeront la société de demain.

Le scoutisme permet à plus de 30,000 jeunes francophones dans neuf des dix provinces canadiennes de prendre leurs responsabilités dans des actions concrètes qui les intéressent.

Ces jeunes scouts apprennent à vivre ensemble, à se soucier des autres, surtout des moins privilégiés qu'eux.

Ils apprennent à protéger l'environnement, non à le détruire. Ils apprennent à devenir de bons citoyens.

Le scoutisme, c'est "la grande aventure" des Enfants d'aujourd'hui... qui ont besoin de l'aide d'adultes.

Si comme nous, vous avez confiance en EUX... aujourd'hui pour demain, avez-vous un peu de temps à leur consacrer ? Etes-vous prêts à découvrir de nouveaux amis?

Si oui, vous pouvez nous rejoindre en téléphonant au Bureau de l'Association des Scouts, District de l'Alberta, tél: 424-3683.

CAISSE FRANCALTA CREDIT UNION LTD.

Avis de convocation

Caisse Francalta Credit Union Ltd. convoque par la présente tous ses sociétaires à sa réunion d'information annuelle ayant lieu le samedi 10 février 1979 à 8 heures p.m. dans la Salle Marsan du Collège Notre-Dame, à Falher.

A cette réunion, les sociétaires recevront les rapports financiers et de direction.

En plus, l'addition suivante est proposée aux Règlements Internes:

Article 5 devient article 5 a).

Article 5 b) Un membre du Conseil d'administration dont le deuxième terme consécutif prend fin ne sera pas rééligible pour une période de un an.

Conseil d'administration,

Armand Mercier

Directeur Général.

DIFFICULTES: français/anglais

TEST 14

1 - I succeeded in convinging them

2 - It is raining in torrents

3 - It takes two days to make that

4 - I was wondering if he knew it

5 - It took place the morning after

6 - I will have it built next year

7 - It would be better not to leave now

8 - I work on the third floor

9 - I stay home to rest

10 - No U-turn

11 - No trespassing

12 - No one knows anything about it

13 - Not that I know of

14 - Neither of them

15 - No posting

16 - No one else accepted them

17 - On the whole, it seems clear

18 - On a cold winter night

19 - Only he knows it

20 - On the other hand

Score__________________per cent

TEST 14

1. J'ai réussi à les convaincre — je suis arrivé à les... — je suis parvenu à les... — j'ai fini par les convaincre.
2. Il pleut à verse — il pleut à boire debout.
3. Il faut deux jours pour faire cela — on met deux jours à...
4. Je me demandais s'il le savait.
5. Cela (il, elle) eut lieu le lendemain matin (le matin suivant).
6. Je le ferai bâtir (construire) l'année prochaine (l'année qui vient).
7. Il serait préférable (mieux) de ne pas partir maintenant — il vaudrait mieux ne pas...
8. Je travaille au troisième (étage)
9. Je reste à la maison (chez-moi) pour me reposer (me détendre).
10. Pas de demi-tour — demi-tour interdit.
11. Défense de passer.
12. Personne n'en sait rien.
13. Pas que je sache — pas à ma connaissance.
14. Aucun d'eux — ni l'un ni l'autre.
15. Défense d'afficher — pas d'affichage.
16. Aucun autre (personne d'autre), pas un autre ne les a acceptés.
17. Dans l'ensemble (en somme, tout considéré, à tout prendre) cela semble clair (il semble...).
18. Par une froide nuit d'hiver.
19. Lui seul le sait — il n'y a que lui qui le sache — il est le seul à le savoir.
20. D'autre part — d'une autre côté — en revanche — par contre.

ST-ALBERT

Les membres du Cercle Francophone vont rencontrer les vieillards du Foyer Youville, mercredi le 31 janvier à 19 h 30.

Comment rebatir l'église



Parfois on se demande où va l'Eglise. Le Christianisme est-il vraiment en croissance ou en perte de vitesse? Il semble, d'après certaines statistiques, qu'on ne saurait trop questionner, que le pourcentage de la pratique religieuse a baissé de façon dramatique cette dernière décade. La jeunesse se déclare aliénée par l'Eglise: on ne la comprend pas. L'écart d'âge entre le clergé qui vieillit et la génération nouvelle s'élargit. Par ailleurs les changements qui ont eu lieu dans l'Eglise, — et qui s'imposaient —, ont troublé et rempli de confusion beaucoup des plus anciens. Ceci pour ne mentionner que quelques uns des problèmes que doit envisager l'Eglise Catholique présentement.

Je ne veux pas m'attarder sur les problèmes, mais plutôt présenter aujourd'hui ce qui m'apparait être une partie de la solution. C'est qu'il faut que les croyants, laïcs aussi bien que clercs, s'engagent davantage dans les ministères qui se présentent comme besoins urgents dans l'Eglise. Tous les baptisés doivent se rendre compte qu'une des conditions de base pour leur appartenance à l'Eglise c'est de devenir "ministre", c'est-à-dire, envoyé, responsable de la vie et de la croissance de l'Eglise dans leurs milieux respectifs.

Malheureusement, dans le passé, tout le ministère de l'Eglise a été concentré dans une seule personne, le curé. La baisse radicale du clergé nous a forcé à repenser l'approche pastorale que nous avons. Nous avons été obligés de reconnaître, un peu penaud, il faut l'avouer —, que nous avons été beaucoup trop clérical dans notre pastorale. Nous sommes beaucoup plus prêts à reconnaître aujourd'hui, le bien fondé de la mission de tout baptisé.

L'objection que je rencontre spontanément à l'engagement de laïcs dans le ministère, c'est qu'ils ne sont pas prêts. Le prêtre a sept années de formation dans les séminaires, dit-on. Le laïc, par contre n'a la plupart du temps, que ce qu'il a pu apprendre avec son catéchisme d'autrefois. Certes il faut davantage pour certains ministères, comme celui de la prédication, l'enseignement religieux et l'administration des sacrements.

Il y a cependant plusieurs ministère de la prière, celui de la charité. Depuis que je suis curé de Grouard, j'ai été conscient du titre que les Indiens donnent au prêtre: *ils le nomment* "l'homme de la prière". J'ai essayé de me rendre digne du nom. C'est pourquoi, à l'occasion de visites dans les foyers, (plus de soixante visités à date), j'ai toujours invité les gens à prier avec moi avant de les quitter. Pas une fois cette suggestion a été mal reçue. Au contraire, On appelle les enfants, comme les jeunes et les adultes qui se trouvent ailleurs dans la maison. On vient s'asseoir ensemble, on se recueille, et la prière vient spontanément. On sent alors que l'atmosphère de la maison est changée, on se sent différent, ému: on devient conscient que l'on n'est plus seul, mais que Dieu vient de visiter son peuple, et qu'il l'aime et le bénit.

Le ministère de la prière ne requiert pas de formation spéciale. Il suffit d'avoir la foi, et l'amour de Dieu et de son prochain. Il suffit de croire en la parole de Jésus: "Si deux d'entre vous sur la terre, unissent leurs voix pour demander quoi que ce soit, cela leur sera accordé par mon Père qui est aux Cieux. Que deux ou trois, en effet, soient réunis en mon Nom, je suis là au milieu d'eux." (Mt 18; 19-20) Et cette prière est efficace: elle rebâtit l'Eglise, renforcit la foi chancelante, guérit les blessures du coeur et les maladies du corps, et bénit celui qui la fait.

Les maladies de coeur: Plus de victimes que le cancer et les accidents d'auto et toutes les autres causes de décès réunies

Les maladies du coeur sont un des secteurs de recherches où les résultats ont été les plus fructueux au cours des trois dernières décennies. Le nombre de décès dus aux maladies cardiovasculaires a en effet diminué de 28 pour cent depuis 1950, chez les moins de 65 ans.

Mais les maladies du coeur sont toujours deux fois plus meurtrières chez nous que les deux autres causes principales de décès, le cancer et les accidents de la circulation routière. En fait, les maladies cardio-vasculaires tuent plus de Canadiens chaque année que toutes les autres causes de décès réunies.

Si les chercheurs ont remporté beaucoup de batailles, la guerre est donc encore loin d'être gagnée. C'est pourquoi chaque année la Fondation des maladies du coeur nous demande de participer généreusement à sa campagne de souscription.

La Fondation du Québec des maladies du coeur est un groupe d'hommes et de femmes de chez nous qui se sont donné pour but de vaincre les maladies du coeur. Pour atteindre cet objectif, ils ont retenu deux moyens principaux: subventionner les hommes de science dans nos hôpitaux et nos universités et, grâce aux fruits de leurs recherches, informer le public des moyens à prendre pour éviter les maladies cardio-vasculaires.

La régression spectaculaire des maladies du coeur est en grande partie due aux efforts d'organismes comme la Fondation qui, tirant profit de la puissance des moyens modernes de communication, finissent par convaincre de plus en plus le public de modifier son régime de vie.

PETITS CONSEILS ET UN PEU DE VOLONTE

Pour diminuer les risques de souffrir ou même de mourir de maladies du coeur, il suffit d'un peu de volonté. La Fondation nous recommande de suivre un certain nombre de petits conseils: évitez l'embonpoint, faites de l'exercice régulièrement — et graduellement si vous n'y êtes pas habitué, ne fumez pas, adoptez un régime alimentaire sain à faible teneur de matières grasses saturées et de cholestérol, et si vous faites de l'hypertension suivez le traitement que vous prescrit votre médecin.

Mais, il y a une autre façon d'éviter le pire et c'est de savoir reconnaître les signes avant-coureurs des maladies cardio-vasculaires. C'est aussi savoir quoi faire en cas de crise cardiaque ou d'accident cardio-vasculaire.



LES SIGNES AVANT–COUREURS

Si vous sentez une pression au centre de la poitrine sous le sternum, ou encore si la douleur s'étend à l'épaule, au bras, au cou ou à la mâchoire, ou si le malaise s'accompagne de transpiration, de nausées, de vomissements ou d'essoufflements, il peut y avoir risque de crise cardiaque.

Si vous éprouvez une faiblesse soudaine ou temporaire ou un engourdissement au visage, au bras ou à la jambe, si vous perdez temporairement la parole ou si vous avez de la difficulté à parler ou à comprendre, si vous éprouvez des troubles passagers de vision, ou si vous êtes en proie à des étourdissements ou à des maux de têtes sans raison qui surviennent en même temps que d'autres symptômes, il se peut bien que vous couriez le risque d'un accident cérébro-vasculaire.

Dans les cas d'urgence, agissez vite. La moitié des décès dus aux crises cardiaques surviennent avant que la victime n'arrive à l'hôpital. Si vous n'arrivez pas à joindre immédiatement votre médecin, rendez-vous sans délai à la salle d'urgence d'un hôpital. A noter que la décision d'appeler à l'aide est trop importante pour n'être laissée qu'au malade. La responsabilité en incombe également à la famille, aux amis ou aux compagnons de travail qui assistent à la crise.

UNE PLAIE DE $2 MILLIARDS

Malgré les découvertes de la science, dont certaines comme les stimulateurs cardiaques (pacemakers) ou les greffes d'artères et de valvules ont été mises au point ici même, chez nous, les maladies du coeur restent donc l'ennemi no 1 de notre santé.

Dans l'ensemble du Canada, elles tuent 83,000 personnes chaque année et plus de deux millions et demi de Canadiens souffrent d'une forme ou d'une autre de maladies cardio-vasculaires. Il s'agit d'une véritable plaie qui en plus des douleurs morales et physiques inflige des pertes de plus de $2 milliards par année à l'économie canadienne en termes de salaires et de production, et en termes de soins hospitaliers.

Mais, grâce à la recherche, il n'y a pas lieu d'être fataliste. Non seulement beaucoup de progrès a été franchi, mais certains croient qu'on est à la veille de nouvelles découvertes majeures.

Dans le cas des accidents cérébro-vasculaires, par exemple, des progrès marqués sont espérés tant du côté des médicaments que de la chirurgie.

Des hypothèses encourageantes sont également à l'étude en ce qui a trait au blocage des conduits sanguins, qui est le prélude aux crises cardiaques et aux accidents cérébro-vasculaires. On étudie notamment les effets de l'aspirine sous ce rapport.

Des travaux importants sont menés pour percer le mystère des irrégularités du rythme cardiaque et de la mort subite.

Mais pour gagner la guerre il faut d'abord... le nerf de la guerre, c'est-à-dire l'argent pour permettre aux chercheurs de poursuivre leurs travaux dans les hôpitaux et les universités du Québec et du Canada.

Souscrivons généreusement à la Fondation du Québec des maladies du coeur. Votre don, si minimum soit-il, témoignera de votre intérêt pour le progrès de l'humanité et... pour votre propre santé.

VOYAGE

Première expédition en canot pneumatique sur la Rivière Berens

Par Tony Sloan

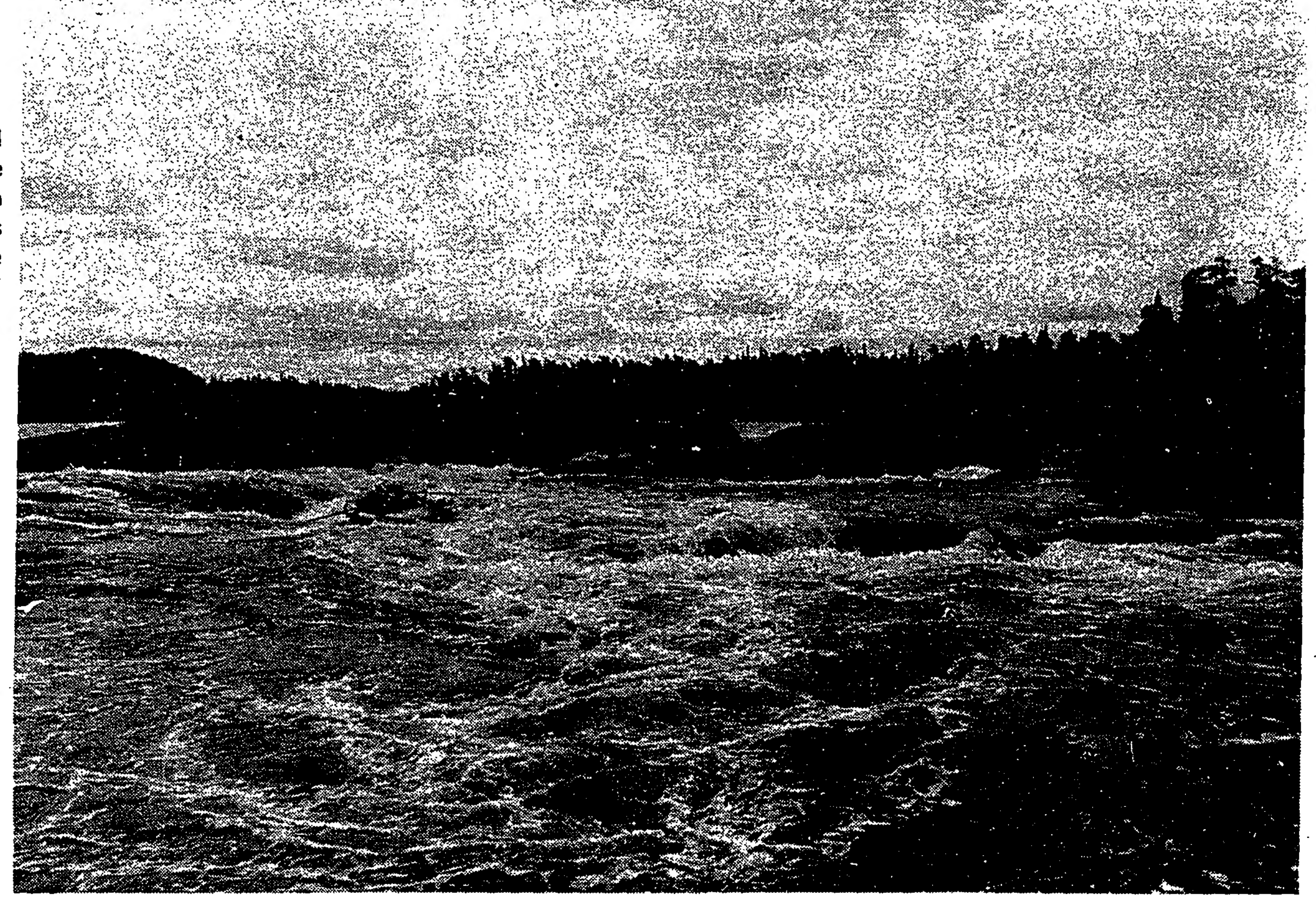
Assis sur le rivage enchanteur du lac Horseshoe en aval de la rivière Berens, nous attendons Jack Clarkson de l'agence de voyage North Country River Trips; son hydravion déposera bientôt le reste de l'équipe et des approvisionnements en prévision de la première conquête en canot pneumatique de la redoutable rivière Berens qui se jette dans le lac Winnipeg.

En attendant, nous nous baignons, taquinons le poisson et sirotons un bon vin. Ce que la vie peut être agréable dans les forêts du nord du Manitoba.

Vers les 18 heures, Jack Clarkson et son épouse Georgia, qui est chargée de nourrir tout ce monde, amerrissent et mouillent dans une baie sablonneuse, de l'autre côté de la pointe.

Nous avons droit au bifteck traditionnel du premier soir, délicieusement apprêté et arrosé de bon vin. Nous allions sombrer dans l'euphorie quand un orage de tous les diables nous ramène à la réalité.

Etrange sensation que de se savoir bien au chaud et en sûreté dans sa tente pendant que les forces de la nature se déchaînent et que les éclairs sillonnent la nuit. Sensations à la fois agréables et terrifiantes, marquées par les exclamations qui fusent des tentes voisines: des invocations du genre "Seigneur, je te remets mon âme" parviennent à enterrer le grondement du tonnerre.



Comme un bouchon sur l'eau, l'expédition effectue la descente des Chutes du Castor Blanc en suivant le parcours de la rivière Berens au nord-ouest du Manitoba. (Photo de l'Office de tourisme du Canada)

Le lendemain, même si le feu se ressent un peu de toute cette humidité, nous prenons un substantiel petit déjeuner, après quoi nous chargeons l'équipement dans le canot motorisé, puis nous nous embarquons par un ciel ensoleillé, traversant le lac Horseshoe pour nous engager bientôt sur la rivière Berens.

L'équipe et les passagers se composent des Clarkson, originaires de Berens River (Manitoba), de Terry, notre "dépanneur", et de deux artistes de la haute coiffure, Lorraine et Barb, de Winnipeg, ainsi que d'un rédacteur-photographe à l'adresse incertaine.

Les deux jeunes femmes sont en quête de sensations fortes en guise de vacances, et c'est exactement ce que leur réserve la rivière Berens.

L'agence North Country River Trips utilise des canots pneumatiques de 5,4 m (18 pieds) équipés d'un hors-bord de cinq c.v. pour naviguer dans les eaux calmes; ils sont mus à la rame dans les rapides ou les eaux turbulentes.

Notre baptême prend la forme apparemment inoffensive d'un détroit surmonté d'une corniche. Emportés par le courant, nous l'échappons de justesse en baissant d'instinct la tête. Le hors-bord s'en tire moins bien et s'en ressentira par la suite, sans jamais toutefois tomber en panne.

A part quelques envolées de reconnaissance topographique, Clarkson ignore tout de la rivière Berens. Cependant, ayant souvent navigué sur la rivière Poplar, il ne décide jamais de rien sans d'abord étudier chaque nouveau torrent à partir de la berge.

Au cours des six journées suivantes, nous dévalerons plus de 40 chutes et rapides de la catégorie V.

La rivière Berens est le cours d'eau typique du bouclier précambien, si populaire chez les adeptes du canotage sauvage. La plupart des rapides consistent en des chutes ou des cascades aux eaux souvent si agitées qu'elles sont interdites aux chaloupes ouvertes, mais elles se prêtent à merveille aux excursions en canot pneumatique.

Après avoir dévalé le long d'une cascade à pic à l'aide de corde, il nous faut affronter les chutes de Moose Falls. A cet endroit, la rivière se scinde en deux, l'embranchement de droite étant bloqué par des rochers escarpés, celui de gauche, au parcours typique, se précipitant dans un gouffre en ébullition avec une telle violence que nos tympans menacent d'éclater.

A vrai dire, c'est là notre première épreuve du genre et notre première réaction, bien naturelle d'ailleurs, est de prendre peur.

L'incident a été photographié, ce qui nous permet de juger de la violence du choc: le canot s'engouffre dans un tourbillon pour réapparaître quelques secondes plus tard, après avoir fait un dangereux tête-à-queue, poursuivant sa route dans cette position précaire.

L'embarcation se cabre comme un cheval sauvage, coupe la vague hérissée, ce qui obligera les passagers à se cramponner au cordage pour ne pas être projetés dans le vide.

Il faut ensuite rembarquer le personnel de soutien qui est resté sur la berge.

Lorraine jubile! Pour reprendre un vieux dicton local: "Vous n'avez pas vécu tant que nous n'avez pas raclé le fond d'un torrent et que l'eau ne vous sort pas des oreilles." C'est alors que se révèlent les véritables vocations.

Ce soir-là, comme chaque soir d'ailleurs, nous dressons nos tentes dans un décor merveilleux sur les bords de la rivière Berens; il fait bon s'y baigner et y taquiner le poisson.

J'aime à évoquer la brume qui voile la surface des eaux à *Smooth Rock Falls*.

Il est pratiquement impossible de se rappeler toutes les péripéties:

— Le lit étroit et tortueux de la rivière à Crooked Falls où elle se divise en de nombreux chenaux et ruisselets émaillés de rocailles et de cascades. On dirait un jardin botanique savamment agencé, tel qu'on en voit dans les grandes villes.

— La photographie du canot en tête-à-queue sortant des eaux écumantes qui jaillissent elles-mêmes d'une crevasse du canyon à Child's Falls — photographie mémorable prise du haut du parapet.

— La discussion qui précède notre exploration de Beaver Dam Falls avant qu'il ne soit décidé de poser une ligne de fond dans le chenal central.

— L'exaltation éprouvée à White Beaver Falls quand le canot rebondit à la surface, tel un bouchon de liège, après s'être engouffré dans deux énormes torrents et une bruine sonore.

Nous contournons le dangereux ressac de Old Fort et dansons sur des rapides de la catégorie IV et V jusqu'à ce que nous atteignions Big Moose Falls.

A cet endroit, la rivière se rétrécit et fait une double culbute entre deux rochers à pic. Il n'est pas facile d'y organiser la cordée, mais si l'on exclut quelques ampoules, tout se déroule comme un charme.

La rivière Berens, comme les cours d'eau de cette envergure, nous réserve encore bien des surprises.

Que d'autres souvenirs: une rame cède alors que nous

SUITE PAGE 17

tourbillonnons dans les eaux déchaînées de Sharp Rock Falls; une loutre au large nous épie; un vison transporte ses petits dans sa gueule; les prodiges de Clarkson qui dévale un rocher en pente raide à Grey Willow Falls.

Lower Conjuring Falls porte bien son nom. A témoin un incident qui me porte à croire que les lieux sont habités par un esprit espiègle qui semble pouffer de rire au-dessus des cataractes.

Ayant conclu que le torrent est intraitable et trop dangereux, le capitaine décide de glisser le canot à l'aide de câbles. La chose est d'autant plus compliquée que le lit est jonché de galets et que la végétation y est luxuriante.

Nous formons trois équipes, la première étant chargée de lancer le câble repère à une deuxième équipe qui se trouve en aval.

Pendant que je tire sur un câble et que le canot s'agite frénétiquement, Lorraine et Barb sont censées fixer le câble à une épinette dès qu'il y a assez de jeu.

Je me démène comme un beau diable car le radeau est engagé dans les eaux tumultueuses de la cataracte, mais en prenant bien garde de ne rien brusquer de crainte que le câble ne s'accroche au passage à un obstacle. Or l'obstacle, c'est moi car j'ai la tête prise entre deux câbles et il s'en faut de peu que je ne fasse une pirouette.

Tout cela à cause d'un petit malentendu. En effet, mes compagnes choisissent un autre arbre et non l'épinette, contrairement à mon attente. Enfin, en l'espace de quelques secondes assez pénibles, je sors de mon impasse et tout finit bien.

Conjuring Falls... Les idées les plus loufoques vous passent par le tête dans ces moments-là. Pour ma part, je crois entendre un sorcier indien qui rit à s'en décrocher les mâchoires.

Le dernier soir, nous campons en amont du portage de Strugeon Falls. Suivant le sentier ombreux, nous jaugeons les chutes. Au retour, nous admirons des castors à l'oeuvre, en retrait du chenal principal.

Nous prenons notre souper, délicieusement apprêté comme toujours. Puis nous échangeons des impressions sur divers incidents du périple et nous parlons du défi que présentent les chutes. L'endroit est très agréable et la conversation se poursuit tard dans la nuit pendant que le feu s'éteint lentement.

Les chutes Sturgeon (Sturgeon Falls) possèdent de nombreux chenaux d'accès, tous semés à des degrés divers de difficultés. Aussi Terry et moi sommes-nous postés aux endroits stratégiques, prêts à lancer des cordes au cas où le canot irait donner contre les récifs.

L'équipe, entièrement féminine cette fois, est secondée par notre ami Jack.

Après avoir dévalé deux dénivellations, nos copines se posent sur une corniche étroite de l'autre côté de la rive. Passées expertes, elles sautent du canot, bandent les lignes, tirent le canot puis, ayant sauté dans l'embarcation au passage, elles récoltent une salve d'acclamations.

Ainsi prend fin notre folle équipée, car 200 kilomètres seulement en eaux calmes nous séparent des rives du lac Winnipeg et de la localité de Berens River.

La résidence de North Country Home, à Berens River, accueille les héros de North Country River Trips. Nous y passons la nuit.

La rivière Berens n'est qu'un des trois parcours sur lesquels North Country River Trips organise des excursions à l'intention des fanatiques de lieux sauvages en quête d'émotions fortes. L'excursion sur la rivière Poplar à partir des Shining Falls (chutes Brillantes) est la mieux connue. Par contre, la rivière Pigeon est une troisième possibilité qui n'est pas à dédaigner. La saison débute le 1er juin et se termine tôt en septembre.

Pour obtenir des précisions sur les frais de transport aérien de Winnipeg à Berens River, le coût de l'hydravion qui vous mènera en aval sur la rivière, les vivres, l'équipement de camping pour un périple de quatre à six jours, adressez vos demandes à North Country River Trips, Berens River (Manitoba) ou composez simplement le (204) 382-2284.

Si vous désirez des renseignements d'ordre général sur le Canada comme lieu touristique, adressez-vous à l'office de tourisme du Canada, Ottawa, K1A 0H6.

CALGARY

Monique Jeannotte

(Bur: 262-7074)
(Rés: 288-7638)

La francophonie de l'ouest sera forte par sa jeunesse et sa solidarité

CALGARY — Depuis son terme comme président de l'ACFA dans les années allant de 1969 à 1971, le docteur Roger Motut, président actuel de l'ACFA et qui se représentera en février, trouve que "les choses ont bien changé de par la province."

De souligner le docteur Motut: "L'âge moyen de personnes qui appartiennent à l'ACFA a beaucoup baissé. Il y a une jeune génération très dynamique, remplie d'enthousiasme, qui prend en ce moment la relève. Cette génération bouge, elle est de son temps; elle sait employer les nouvelles techniques de diffusion pour porter son message; c'est la génération des ordinateurs".

"Il y a une plus grande prise de conscience aussi qui s'est développée parmi la population francophone" de continuer le docteur Motut. "Le résultat de l'emploi, comme moyen de diffusion, de la radio et de la télévision a donné lieu à cours terme, à une politique plus étendue de l'éducation et les anglophones réalisent mieux maintenant les profits qui dérivent de l'enseignement bilingue.

"Il y a eu aussi un élargissement au niveau de la politique du gouvernement provincial qui a donné lieu à une action réelle parmi les francophones, leur permettant de réaliser leurs talents culturels.

"Le Canada doit offrir une culture plus ample; il se doit d'avoir une présence marquante. Nos milieux anglophones doivent nous entendre et nous voir. Il faut que nous puissions être reconnus comme une entité, par nous-mêmes, pas nécessairement attentifs à tout ce qui nous vient du Québec, mais que du côté culturel, nous soyions viables, en français, sans nous associer à tout ce qui se fait au Québec".

Quant à l'indépendance du Québec, le docteur Motut dit: "Cela ne passera pas". Mais si cela venait à être, il ajoute: "Si le Québec n'y est plus, il n'y a plus de raison d'être pour les francophones. Nous deviendrions tout simplement un autre groupe ethnique".

Le docteur Motut conclut l'interview en disant que le Colloque Culturel de l'Ouest qui s'est tenu à Banff il y a 15 jours, "était une éducation qui permettra à la francophonie d'étendre son influence en créant un esprit de solidarité dans l'Ouest qui démontrera aux autres minorités qu'on existe.

"Le contact humain est extrêmement important. La vie quotidienne nous isole. De se rencontrer en groupe, comme en ce moment, en apportant avec nous nos problèmes pour en discuter, nous donne l'occasion d'une continuité dans l'identité qui nous est fournie entre frères et soeurs."

Activités

MARDI, LE 6 FEVRIER

Cours de 6 semaines en anglais, de préparation au mariage à la salle Sacré-Coeur, 14e rue et 14e Ave. S.W. Entrée à l'arrière de l'Eglise.

SAMEDI, LE 10 FEVRIER

Club Ciné Jeunesse, film: Le Petit Poucet à 14 heures au 6e étage, Bibliothèque Municipale, 515 Macleod Tr. S.E.

Danse de la St-Valentin de la SFCC à 20 heures au sous-sol de l'Eglise Ste-Famille, 1717 5e rue s.o. Billets à la SFCC. Venez sans cérémonie.

VENDREDI, LE 16 FEVRIER

Rendez-vous à Edmonton pour la fin de semaine: Rond-Point. Les participants de Calgary peuvent obtenir leurs billets à la SFCC.

LUNDI, LE 19 FEVRIER

Ciné-Club adulte, comédie de Bunuel: Cet obscur objet du désir avec Fernando Rey à 20 heures, 6e étage, Bibliothèque municipale, 515 Macleod Tr. S.E.

La date exacte à venir pour une partie de cartes: ce sera en février.



Association canadienne-française de l'Alberta

Etre membre de l'ACFA c'est une nécessité pour tout franco-albertain déterminé à le rester.

Joyeux anniversaire de naissance aux membres suivants :

LE 6 FEVRIER

Achille LANGEVIN, Legal
Ronald BREAULT, Ardrossan
Harlan HULLEMAN, Red Deer
Rév. Père Louis-Paul LACHANCE, o.m.i. Eaglesham
Jacques Laurent LECLAIR, Edmonton
Sr Annette MAGNEAU s.g., MORINVILLE

LE 7 FEVRIER

Armand BOISVERT, Girouxville
Lucien BOUCHER, Jean-Côté
Josept CORBIERE, Mallaig
Armand DION, Spirit River
Réal DUROCHER, Legal
Paul FAUCHER, Edmonton
Hubert GODBOUT, Edmonton
René LALLIER, Calgary
Mme Georgette LAVIGNE, Bonnyville
Maurice MARTINEAU, Falher
Sr Ida TETREAULT a.s.v., Edmonton

LE 8 FEVRIER

Sr Jeanne DUSSEAULT, c.s.c. Montréal
Mme Irène KUKURA, Red Deer
Mlle Giselle PELLEGROMS, Lethbridge

LE 9 FEVRIER

Gérard LEVESQUE, Falher
Mme Christiane AUBE, Sylvan Lake
Yvon MICHAUD, Mallaig
Jean-Marie FONTAINE, Edmonton
Ruth PITTS, Edmonton
Jean RICHARD, Calgary
Mme Huguette SCHATZ, Edmonton
Mme Irène Marie TREMBLAY, Morinville
Albert ULLIAC, Atmore

LE 10 FEVRIER

Peter BAILEY, Lethbridge
Mlle Cécile BRUNEAU, Falher
Etta CHISTE, Lethbridge
Henri DANCAUSE, Guy
Mme Jacqueline DOBSON, Edmonton
Werner HELLER, Calgary
Lionel LAFOND, Bonnyville
Sr Yvonne LAFORGE s.c.e. Trochu
Mme Ida LECLAIR, Picture Butte
Omer MICHAUD, Mallaig
Philippe PATRY, Lac La Biche
Martin PEDNEAULT, Falher
Mme Cécile PLANTE, St-Paul
Albert SCHMIDT, Lethbridge

LE 11 FEVRIER

Mlle Bernadette BERUBE, Edmonton
Patrick DESQUE, Calgary
Jean-Paul DESAULNIERS, Falher
Fernand LAMBERT, Marie-Reine
Ernest ST-JACQUES, Edmonton
Bud ZEITZ, Lethbridge

LE 12 FEVRIER

Lucien AUDETTE, Hardieville
Fernand BOUCHARD, Lethbridge
Pierre BRIAND, Lethbridge
Maurice DUBEAU, Ste-Lina
Gilles DUVAL, Jean-Côté
Mme Mariette FORGET, Marie-Reine
Mme Elise GAREAU-SMITH, Calgary
Gilbert HEBERT, St-Vincent
Mme Pauline LABBE, Falher
Sr Raymonde MAISONNEUVE, c.s.c. Edmonton
Yves MOQUIN, Edmonton
Mme Gertrude SYVVAIN, Girouxville



à l'hôtel Macdonald, Edmonton.

PROGRAMME	PRIX (par personne)
VENDREDI SOIR LE 16 FEVRIER	
de 20 heures à 22 h 30 Spectacle Cabaret avec Gaétan Bourdon, Lynn Demers, Lyse Gagnon et TYMPAN.	$7.00 (Cabaret et disco)
de 22 heures à 1 heure Disco — musique variée avec André Roy.	$3.00 (disco seulement)
SAMEDI LE 17 FEVRIER	
REUNIONS ANNUELLES ACFA de 13h30 à 17h00 Caisse Francalta de 10h00 à 12h00 FJA de 9h00 à 12h00 Amis du Fléché de 9h00 à 10h00	
COCKTAIL de 17h30 à 18h30	
BANQUET de 18h30 à 21h30 Invité: M. Alfred Rouleau Président de la Fédération de Québec du mouvement des Caisses Populaires Desjardins	$18.00 (Banquet et danse)
DANSE de 21h30 à 1h00 avec les Marlins	$5.00 (Danse seulement)
DIMANCHE LE 18 FEVRIER	
Célébration eucharistique et déjeuner à 10h00	$5.00

LES BILLETS SONT EN VENTE:
- au secrétariat de la Commission culturelle de l'ACFA 10008 - 109 rue, Edmonton, tél. 424-8227
- à la Caisse FRANCALTA et à ses succursales
- aux secrétariats régionaux de l'ACFA
- au CARREFOUR et à ses succursales

Assemblée annuelle de l'ACFA régionale de:

PLAMONDON- LAC LA BICHE, le 7 février
Bonnyville, le 8 février
Lethbridge, le 10 février

Pour l'information relative aux heures et endroits des réunions, veuillez vous reporter à la page régionale.

Membership et information 429-7611 10008 109 rue Edmonton ALBERTA T5J 1M5



Variations Diabelli





Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 10 au 16 février 1979

Volume 13 numéro 7

supplément : 4 pages

samedi

10 février

8h00 L'ÉCOLE DE SKI DE RANDONNEE SUN LIFE
De Banff. Narrateur: Gaétan Montreuil.

8h30 PASSE-PARTOUT
Emission du ministère de l'Education du Québec.

9h00 CANDY
«Le Pigeon de l'espoir».

9h30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
Début.
Série réalisée par Luigi Comencini, d'après les textes de Collodi, avec Andrea Balestri, Gina Lollobrigida et Nino Manfredi.

10h00 MORDICUS
Films documentaires réalisés par Louis Ricard. Rech.: Louise Spickler et Jacques Bonin. Texte: Pauline Couture. Narratrice: Michèle Magny. «Les Quatre A». Pour le club des Quatre A, faire de l'astronomie c'est observer la nature puis les astres et faire des recherches.

10h30 LES HÉROS DU SAMEDI
«Hockey Atome AA», à l'aréna Michel-Normandin, à Brossard. Réal.: André Latour.

11h30 TELÉJEANS
Magazine jeunesse. Rech.: Diane England et Elizabeth Gagnon. Chroniqueur: Dominique Arel. Anim.: Jacques Lemieux. Réal.: Jean Luc Paquette et Max Cacopardo.

12h00 LA COUPE DU DÉFI
Au Madison Square Garden à New York, les étoiles de la Ligue nationale américaine de hockey reçoivent une équipe de l'URSS. Reporters sportifs: René Lecavaliers, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz (dernière).

14h30 FILM

15h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
Animateur: Jean-Marc Poliquin. Rédacteur en chef: Gaétan Deschênes. Journaliste: Noël Gauthier. Réal.: François Tran, CBOFT-Ottawa.

16h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Concours permettant à huit jeunes francophones de filmer pendant six mois les sujets de leur choix sur chacun des continents. Quatre pays participent à cette course: la France, le Luxembourg, la Suisse et le Canada. Anim.: Alain Stanké. Réal.: Henri Parizeau. «16e semaine de la course».

17h00 BAGATELLE
«Caliméro et les mauvais garçons». «Toffsy»: «Rebecca et l'herbe musicale». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel»: «La Vie au Moyen Age». «Linotte et Finaud»: «Qui va là?». «La Princesse et la grenouille». «Monsieur Magoo». «Mini-Proutt»: «*Le Téléphone indien*». «Pouf et Riqui». «Bugs Bunny». «Les Voyages de Tortillard»: «Docteur Es-Croc».

18h00 HEBDO-SAMEDI
Magazine d'information. Animateur: Achille Michaud. Revue de presse: Claude Bisaillon. Réal.: Michel Beaulieu.

19h00 LA FEMME BIONIQUE
«Mortellement vôtre». Un homme utilise une invention du Dr Klempt pour voler le détecteur sous-marin de l'OSI. Cette invention rend les requins agressifs et meurtriers.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec Denis Bergeron. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h30 LES GRANDS FILMS
Adieu poulet. Policier réalisé par Pierre Granier-Deferre, avec Lino Ventura, Victor Lanoux, Pierre Tornade et Claude Rich. L'homme de main d'un candidat bat à mort un colleur d'affiches et descend un policier venu à son secours (Fr. 75).

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 LES AFFAIRES DE L'ETAT
Le Crédit social.

23h15 CINEMA
Valentino. Biographie romancée *réalisée par Melville Shavelson,* avec Franco Nero, Suzanne Pleshette, Milton Berle et Yvette Mimieux (USA 75).

dimanche

11 février

8h30 PASSE-PARTOUT

9h00 WICKIE
Dessin animé réalisé par Alois Schardt et Josef Göhlen. «Poudre no 25». Le bateau des hommes *de Flake est arrêté par un vent violent produit par une machine.* Wickie essaie d'empêcher l'opération en introduisant une poudre à éternuer dans le soufflet de la machine.

9h30 GRISU, LE PETIT DRAGON
La vie de deux dragons: le père, Fumé, et son fils, Grisu. «Le Roi de l'hérédité».

9h45 UNE FLEUR M'A DIT
Des fleurs marionnettes invitent les jeunes et leurs amis à des fêtes. Textes: Henriette Major. Musique: Mario Bruneau. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Manipulateurs: Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Marionnettiste: Hélène Falcon. Réal.: Réal Gagné. «La Providence et le libre arbitre».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De l'église Immaculée-Conception, à Rouyn-Noranda, célébration de la messe par le pere Pierre Larivière. Réal.: Michel Plante.

11h00 LA FOLLE AVENTURE

12h00 UNIVERS DES SPORTS
Rencontre d'athlétisme en salle, à Ottawa. Réal.: Julien Dion.

13h30 LA SEMAINE VERTE
Dossier: les implications de Rexfor dans l'industrie forestière. Comm.: André Laprise. Réal.: Jean-Guy Landry. — Chronique horticole: l'entretien du dissenbacia, avec Gilles Domaine. — Commentaires sur l'actualité agricole, avec André Laprise. Animateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry, Madeleine Lafrance, Gilles Perron et Denis Faulkner.

14h30 SON ET IMAGES
Début.
Le Duo classique de Montréal: Eric Wilner, flûtiste, et Davis Joachim, guitariste. Au programme: «A Gigge» ou «Dr. Bull's my self» (John Bull); «Sérénade, op. 109 no 1 (Fernando Carulli), «Nocturne» (Francesco Molino); «Distribution de fleurs» (Villa-Lobos); «Quatto episode» (Franco Margola). Réal.: Denys Gagnon.

15h00 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
L'Ethologie (1re de 3). «Le Langage des animaux». Etude objective, en dehors des références au comportement humain, du langage des animaux. Inv.: MM. Rémi Chauvin, Université de Paris, et René-Guy Busnuel, INRA, France. Narrateur: Marc Fillion. Interviewer: Paul-Emile Tremblay. Réal.: Jean Martinet. **Reprise demain 23 h 50.**

15h30 CINE POP
Les Supervips ou Vip mon frère le surhomme. Film réalisé par Bruno Bozzetto. Le plus humain d une famille de surhommes, Minivip, est jaloux des pouvoirs de son frère Supervip. Dans les mers du sud, il tombe à la mer et dérive sur un radeau en compagnie d'un lion qui se révèle une charmante femme (It. 68).

17h00 SECOND REGARD
Animatrice: Myra Cree. Réal.: Alain Grothé.

18h00 HEBDO-DIMANCHE
Animateur: Jean Ducharme. Interviewer: Denise Bombardier. Réal.: Michel Beaulieu.

19h00 CHEZ DENISE



Téléroman écrit et interprété par **Denise Filiatrault.** Avec Benoit Marleau, Françoise Berd, Roger Joubert, Louisette Dussault, Claude Blanchard, Jacques Lorain, Michel Lalande, Claude Régent et Rose Ouellette. «L'Enseigne». Denise est désesperée. Il n'y a personne qui vient manger à son restaurant le midi. Quel moyen va-t-on trouver pour remédier à la situation? Réal.: Pierre Gauvreau.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES



Choeurs et danseurs de l'Armée soviétique. Spectacle de folklore *russe enregistré à Lille, France, en 1978.* Réal.-coord.: Maurice Dubois.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Lièvre et la tortue. Dessins animés inspirés de la célèbre fable de LaFontaine. Réal.: Graeme Ross.

20h37 LES BEAUX DIMANCHES
Artisans québécois: Damase Breton, cordonnier. *Documentaire* réalisé par Bernard Gosselin et Léo Plamondon. A 80 ans, Damase Breton, cordonnier, fabrique devant nous une paire de souliers entierement cousus à la main. Production: O.N.F.

21h35 LES BEAUX DIMANCHES
Variations Diabelli. Pianiste: Catherine Courvoisier. «Variations sur une valse de Diabelli», en do majeur, opus 120 (Beethoven). Danseurs [illegible] avec la troupe des Grands Ballets canadiens. [illegible] Réal.: Pierre Morin.

22h30 LE TELEJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 CINE—MAGAZINE
Chronique de films et d'actualité. [illegible] Jacques Fauteux. Réal.: Jean-Claude Caron. [illegible] Documentaires [illegible] et [illegible] Réal.: [illegible]

Variations Diabelli
le 11, 21 h 35

«Variations sur une valse de Diabelli», avec les Grands Ballets canadiens

Aux **Beaux Dimanches**, le 11 février à 21 h 35, Radio-Canada proposera: **Variations Diabelli.**

Ces *Variations sur une valse de Diabelli*, opus 120, de Ludwig van Beethoven ont inspiré à Brian Macdonald, en 1974, une magnifique chorégraphie. Elle sera exécutée cette fois par Vincent Warren et les Grands Ballets canadiens. Au piano: Catherine Courvoisier.

En signant la chorégraphie de ces *Variations*, Brian Macdonald réalisait un rêve interrompu, puisqu'il avait d'abord songé à faire la chorégraphie des *Variations Goldberg* de Bach. Mais Jerome Robbins avait déjà monté la moitié de ce ballet qui a connu depuis un immense succès. En poursuivant sa recherche sur une musique de variations pour piano, le chorégraphe choisit finalement *les Variations Diabelli*, musique qu'il connaissait depuis son enfance. Et il conçut un ballet qui évoque tout le chatoiement de l'époque du Congrès de Vienne, en 1815. Epoque heureuse de la paix des princes de la Sainte-Alliance. C'est en 1822 que Beethoven a composé ses *Variations* dont le grand romancier Aldous Huxley a dit qu'elles renferment «tout l'univers de la pensée et du sentiment, en relation avec un petit air de danse ridicule...» Précisons le fait que l'éditeur Diabelli, qui avait invité tous les compositeurs à participer à une sorte de concours, «savait qu'un thème se prête d'autant mieux à la variation qu'il est simple et carré». Toujours selon Huxley, ces «morceaux apparemment indépendants l'un de l'autre, contrastés, mais toujours liés au thème, forment l'un des plus merveilleux spécimens de cette variété dans l'unité qui conditionne la beauté».

Les *Variations* de Beethoven sont un quasi microcosme de la musique de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle; certaines pages évoquant Haydn et Mozart, d'autres annonçant Chopin et même Brahms. C'est Catherine Courvoisier qui sera au piano.

Ce ballet, devenu talisman pour la troupe des Grands Ballets canadiens, mettra en vedette le danseur-étoile Vincent Warren et toute la troupe des Grands Ballets canadiens.

Réalisation: Pierre Morin.

René Houle



24h00 D'HIER A CEMAIN:
La seçon des mongoliens.

lundi

12 fév...r

9h00 EN MOUVEMENT
... condition ... pas ... Part

9h15 LES ORALIENS
... Serge ...

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 UNE FENETRE DANS MA TETE
...

10h15 VIRGINIE
...

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
... Chaque ... Pierre Charest ... haut-parleurs ... Anim.: Lise ...

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
...

11h30 ARTISANS QUEBECOIS
...

12h00 VERS L'AVENTURE
...

12h30 LES COQUELUCHES
...
... Réal.: ... Alex Page.

13h30 LE TELEJOURNAL
Lecteur: Geralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Theme, l'amour. Table ronde, avec des invités d'âges et de milieux différents. Anim.: Louise Arcand. Rech. Minou Petrowski. Real.: Monique Renaud.

14h30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Rouyn. Histoire et développement de Rouyn-Noranda. M et Mme L. T. Garon parlent de leur jeunesse, leur mariage; la premiere Banque de commerce de Rouyn etait sous la tente et M. Garon en était le propriétaire. Real.: Marcel Garneau.

15h30 AU JARDIN DE PIERROT
«Marie, petite Marie».

15h45 LES CHIBOUKIS
«Les Chiboukis flottent» (1re).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche. Voix de Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Real.: Thérèse Dubhé.

16h30 LE GUTENBERG
Texte, Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais. «Les Quatre Chapeaux».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Magazine animé par Winston McQuade et Pauline Julien. Chronique du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard et les disques, avec Benoit L'Herbier. Dir. musicale Cyrille Beaulieu. Real. André Desbiens. Sequences filmees: Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 LES JEUX D'HIVER DU CANADA
Début.
Cérémonie d'ouverture. En direct de Brandon, Manitoba. Commentateurs Serge Arsenault, Claude Ouenneville, Camille Dubé et Pierre Dufault. Réal.: Jacques Viau

21h00 COSMOS 1999
... Martin Landau, Barbara ... et Catherine Schell ... serait-ce qu'un ... Dr ... de Vera ... Dr Russel et ... les mecanismes ... chez les humains

22h00 TERRE HUMAINE
... Jean Duceppe, ... Desrosiers ... Jean-François ... Laurent ...

toine a rédigé sa lettre de démission comme maire. Rea.: Yvon Trudel.

22h30 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly, Roland D'Amour, Claude Houle, Claude Gai, Beatrice Picard, Yves Létourneau, André Bombardier, Paul Dion et Jean Perraud. La Boite a Vincent étant presque en faillite, on décide d'organiser un combat de boxe entre Fernand et un champion russe. L'enjeu est de $1,000. Réal.: Louis Bédard.

23h00 LE TELEJOURNAL

23h30 DERNIERE EDITION

23h50 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 11 février à 13 h 30.

24h20 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE

24h50 LES BRIGADES DU TIGRE

mardi

13 février

9h00 EN MOUVEMENT
«Abdomen». La condition physique tend à être plus basse dans certaines professions. Anim.: Pierre Tessier. Part. Chantal.

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Toto tourne autour».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 ANIMAGERIE
«Le Cochon» (1re de 5).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Les Chaises». «La Flaque d'eau». «L'Avion».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Hygiène capillaire», avec Pierre Ladouceur. Mises en plis; abus de produits inutiles; laques, fixatifs; les séchoirs à casque et à main. «Référence-express»: Conseil du statut de la femme. «La Protection de la jeunesse», avec Pauline Marois. La loi 24; les droits des enfants; les responsabilités des adultes.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Une lampe pour chambre d'enfant, avec Jérémie Otis. Une gelée à partir de petales de roses.

11h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Grues».

12h00 LASSIE
«Une piste mortelle» (1re). Lassie affronte un jaguar qui maraude dans les fermes et tue les animaux.

12h30 CARNAVAL DES CARNAVALS

13h30 LE TELEJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Le véritable amour selon des personnes représentant six générations. Anim. Françoise Faucher. Rech. Catherine Commandeur. Rea. Jeannette Tardif.

14h30 CINEMA
Columbo: Rançon pour un mort. Policier réalisé par Richard Irving, avec Peter Falk. La femme d'un homme de loi, elle-meme avocate, assassine son conjoint mais camoufle son forfait en kidnapping (USA).

16h00 BOBINO

16h30 LES CONTES ORIENTAUX
Textes de Maria T. Daoust. Narratrice Christiane Delisle. Musique Pierre Leduc. «Les Trois ...» Réal. Jean Picard

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: le cinéma, avec Nathalie Petrowski. Réal.: Jean Pomerand.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Les Mousquetaires» devant donner un spectacle en Floride, ont des problèmes avec un des leurs qui ne veut pas monter sur scène.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec *Jean Lajeunesse, Patricia Nolin*, Rita Lafontaine, Guy Godin, Catherine Begin, Ronald France, Marie-Odette Guimont et Lucie *Saint-Cyr*. *Charles-Henri* est impatient d'avoir des nouvelles de *Soeur Angèle*. *Martine revient de Toronto tout heureuse.* Réal.: Lucille Leduc.

20h30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec *Jean Besré, Angèle Coutu*, Stéphane L'Ecuyer, Margot Campbell, *Serge Thériault et Mario Lirette*. Bernie, blessé dans son amour-propre, quitte son emploi chez les Duval. Rémi refuse d'accompagner Francine à une réception organisée par Bernie. Réal.: Geneviève Houle.

21h00 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau. Rech.: Claudette Bastien-Lenihan. Reporters: René Ferron, Patrice Julien, René Mailhot, Daniel Pinard, Madeleine Rousseau et Richard Vigneault. Réal.: Nicole Aubry, Pierre Charlebois, Normand Gagné, Pierre Leduc, Huguette Pilon, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques, Hélène Saint-Martin. Coord.: Micheline Di Marco.

22h00 L'ENFANCE À VIVRE
«Le Développement psychomoteur» (1re de 2). «Si petits et déjà si grands». Inv.. Dr Louis Bernard, pédiatre en chef, Centre hospitalier de l'U. Laval. Rech., narration, int.: Pauline Langlais. Real.: Robert Séguin.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h00 DERNIERE EDITION

23h20 LES JEUX D'HIVER DU CANADA
Badminton, boxe, hockey, ski alpin, patinage de vitesse, nage synchronisée, tennis de table et volley-ball. Commentateurs: Serge Arsenault, Claude Ouenneville, Camille Dube et Pierre Dufault. Rea.: Jacques Viau.

23h40 RENCONTRES
Inv., Pierre De Boisdeffre, diplomate français et critique littéraire. Int.: Marcel Brisebois. Real.: Raymond Beaugrand-Champagne.

24h10 PROPOS ET CONFIDENCES
Jan Doat se raconte (2e de 4). Rea.: Jean Faucher.

24h40 CINEMA
Le Cygne (The Swan). Comédie réalisée par Charles Vidor, avec Grace Kelly et Alec Guiness. Le prince Albert annonce sa visite à sa cousine Beatrice. Celle-ci est convaincue que grâce à sa fille, Alexandra, sa famille accédera enfin au trône (USA 55).

mercredi

14 février

9h00 EN MOUVEMENT
La raquette. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Lise.

9h15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
«Le Berger et la brebis».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 TAM TAM
«La Sériation» (2e de 5).

10h15 YOU HOU
«L'Oreille» (3e de 4).

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Périnatalité», avec Suzanne Michaud, diététiste. L'alimentation du nourrisson; besoins alimentaires. «A votre santé», avec Louise Lambert-Lagacé. Avantages du poisson; comment l'acheter, le conserver, l'apprêter.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Mousse St-Valentin, avec Rollande Desbois. Un petit bouquet, avec Pierre Larue.

11h30 MON PAYS, MES AMOURS
«Les Madelinots». Histoire de cette micro-société d'insulaires.

12h00 TOUMAI
«Une chance dans la vie».

Le développement psychomoteur (I): «Si petits et déjà si grands»

On sait que la nouvelle série intitulée **l'Enfance à vivre** a été créée dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant. Réalisée par le Service des émissions féminines, cette émission spéciale vise à améliorer les connaissances que chacun a de l'enfant. Quand on pense que les trois quarts de ceux qui naîtront cette année vivront peu de temps, souffriront de maladies chroniques ou seront dévorés par la faim, il semble urgent de se renseigner davantage sur les besoins de l'enfant et sur ce qui contribue à son développement. Les connaissances acquises sur l'enfant nous permettent à présent de mieux comprendre les divers processus de son développement.

L'émission que nous verrons le mardi 13 février à 22 heures est la première d'une série de deux, consacrées au *Développement psychomoteur*. Dans «L'Univers de la psychologie», publié chez Lidis, on dit: «Chez l'enfant plus que chez l'adulte encore, un mouvement total incorpore les phénomènes psychologiques et les phénomènes sensori-moteurs. Les postures, les gestes, les attitudes sont liés de telle façon au contenu psychique qu'il est souvent difficile de les traiter séparément.»

Au cours de cette émission, on tentera donc de nous montrer les différents aspects de ce développement. Ginette Marcil, qui est ergothérapeute, nous fera voir les réactions de sept bébés. Nous verrons ainsi comment Robert, âgé de 2 mois, puis Marie-Julie, 5 mois, réagissent à leur environnement. Tout en voyant ces enfants bouger, nous entendrons les commentaires du docteur Louis Bernard, pédiatre et chef de pédiatrie du Centre hospitalier de l'Université Laval. Si nous analysons les mouvements et les réflexes de Marie-Julie, nous voyons qu'elle explore le monde qui l'entoure avec ses yeux et qu'elle n'est pas encore latéralisée, c'est-à-dire qu'elle se sert indifféremment de sa main droite ou de sa main gauche. En lui donnant des stimulis, l'ergothérapeute l'amène à développer certaines réactions motrices. Il est très important que les parents sachent comment stimuler leur enfant sans pour cela accélérer le rythme normal de son évolution. Car si l'enfant, par exemple, a besoin de calme et d'harmonie, il a également besoin des bruits. Bien qu'il soit encore incapable de différencier son père et sa mère, la présence de ces derniers et les bruits qui se font dans la maison permettent à l'enfant de se développer davantage. Car malgré une vision assez grossière, il existe une communication qui s'établit entre l'adulte et l'enfant et cela à divers degrés selon l'âge.

Cette émission nous fera également entendre quelques parents. Pour le docteur Louis Bernard, il importe de ne pas être trop rigide avec le bébé, comme cela se faisait autrefois. Par ailleurs, il ne faut pas tomber dans l'extrême contraire et il est nécessaire de maintenir un certain équilibre dans, par exemple, notre façon de le nourrir. Selon ce spécialiste, pour donner à l'enfant une bonne vie affective, il faut d'abord établir un grand contact physique que l'on diminuera graduellement au fur et à mesure que l'enfant deviendra autonome. Et lorsqu'on lui demande s'il est possible de trop gâter un enfant, il répond qu'en effet, cela est possible et que lorsque cela se produit, il s'ensuit une plus grande ou une plus longue dépendance du bébé ou du jeune enfant. Il est d'ailleurs frappant de voir à quel point les réactions des bébés se modifient d'un mois à l'autre. Chacun illustrant les caractéristiques propres à son âge, nous voyons comment il peut tout d'abord à peine remuer et comment il parvient ensuite à se tenir debout sur ses deux jambes.

Il ne faudrait cependant pas croire qu'il suffit de connaître quelques recettes de savoir-faire pour que son enfant se développe correctement. La communication qui se crée entre le père, la mère et l'enfant sont des éléments de première importance.

Cette série d'émissions consacrée au développement psychomoteur touchera différents aspects de la vie de famille. On verra que le rôle du père n'est pas à négliger, et le docteur Bernard répondra aussi à la question qui hante tant de mères, à savoir: si leur travail à l'extérieur de la maison peut nuire au développement de leur enfant. Pour ce médecin, la qualité des relations que l'on établit avec son enfant est plus importante que la quantité de temps que l'on passe avec lui.

Recherche et entrevues: Pauline Langlais. Réalisation: Robert Séguin, assisté d'Angèle Day.

Hélène Fecteau



12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Véronique Béliveau, Pierre Lalonde, Michèle Richard. Réal.: Normand Mathon.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Thème: l'amour. Louise Arcand lit un texte du Dr Paul Foucault; Sophie Faucher et Marcel Girard, un extrait du «Grand Dictionnaire du corps et des sens»; Monique Leyrac et Jean Dalmain, des lettres de Mme de Staël, de Voltaire, de Diderot et de Victor Hugo. Janine Sutto, un texte de Paule Cornille. Réal.: Yvette Pard.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Le club de l'Age d'or de la paroisse St-François-Solano de Rosemont, avec ses musiciens et ses chanteurs. Information: l'assurance-chômage et la retraite anticipée. Actualité: le coffre d'outils à la maison. Inv.: Paul Boutel. Anim.: Pierre Paquette. Rech.: Monique Lafande, Lucie Lepine, Jean-Rock Roy et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome et André Groulx.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Michelle Talbot. Réal.: Henriette Grenier.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR

19h00 TES FILLES ET MES GARÇONS
(derniere).

19h30 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. «Ah, les parents». Avec Vincent Bilodeau, Jacques Calipeau, Gisèle Schmidt, Christiane Pasquier, Louise Rinfret, René Caron et Hubert Gagnon. Réal.: Florent Forget.

20h00 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Michel Dumont, Monique Aubry, Jean-Luc Montminy, Louise Turcot, Paul Hébert, Marc Malenfant, Monique Lepage, Anne Dandurand, Louise Saint-Pierre, Danielle Schneider, Lionel Villeneuve et Claire Bourbonnais. Charles n'aime pas que Gabriella travaille chez Ken. Marie vient voir Jos chez lui. Abel reçoit la visite de Judith. Réal.: *Maurice Falardeau.*

20h30 HORS SÉRIE
Au plaisir de Dieu (5e de 10). «La Crise». 1925-1930. Malgré son attachement pour Marina, Claude décide d'entrer au séminaire. Les affaires de Paul sont prospères et il est réélu député. Réal.: Robert Mazoyer.

21h30 SCÉNARIO
La Femme au géranium. Dramatique de Micheline Gérin et Andrée Saint-Laurent. Avec Huguette Oligny, Marie-Louise Dion, Olivette Thibault, Léo Illial, Louise Lambert, Marc Messier, Michel Côté, Guy Thauvette, Jean-Marie Lemieux, Hubert Noël, Guy Provost, Gisèle Trépanier et Roger Garceau (2e de 4). Réal.: Guy Hoffmann.

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
«La Contraception». Inv.: docteurs Normand Barwin, prés. de la Société canadienne de fertilité; Jacques Rioux, prof. de gynécologie et d'obstétrique, Université Laval; Fernand Labrie, dir. du laboratoire d'endocrinologie moléculaire du CHUL; Mme Olivette Guérin, Association de planification familiale du Québec. Rech.: Jean-Denis Dubois. Anim.: Donald Dodier. Réal.: Karl Parent.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h00 DERNIERE EDITION
23h20 JEUX D'HIVER DU CANADA
23h40 REFLETS D'UN PAYS
De Toronto. «La Ville de Windsor, en Ontario». Deux familles canadiennes-françaises typiques de cette région. Crainte de la violente ville voisine: Détroit. Réal.: Dominique Molin.

jeudi

15 février

9h00 EN MOUVEMENT
«Le 3e Age». Retraite et condition physique. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Chantal.

9h15 LES ORALIENS
«Le Bricolage».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 ANIMAGERIE
«Le Cochon» (2e de 5).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«L'Emballage». «Mon avion». «Le Roi Frisson».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Artisanat», avec Viateur Perreault. Poterie: les différentes sortes d'argile; les techniques d'emploi. «Référence-express»: *«Viol détresse». «Des sites à découvrir»*, avec Pierre Vincent: l'Acadie: Caraquet, Mont-Carmel; recette de «poutine râpée», têtes de violons et crosses de violons.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
La laine, avec Claire Alarie. Comment protéger la carrosserie d'une automobile, avec Thierry Menegoz. Soin de beauté, avec Louise Latraverse.

11h30 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
«Les Ruine-babines». Un groupe de musiciens se sont installés dans une vieille ferme à St-Damase-de-Rouville. Ils y font de la musique inspirée par notre folklore **(dernière)**.

12h00 DÉMÉTAN, LA PETITE GRENOUILLE
«Le Voyage imprévu».

12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Sylvain Lelièvre, Monique Vermont, Jean Faber et Suzanne Janson. Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Robert Savoie, Pauline Vaillancourt, Bruno Laplante et Paul Trépanier interprètent des airs d'opéras chantant l'amour. Pianiste: Colombe Pelletier. Anim.: Françoise Faucher. Rech. et real.: Claude Routhier.

14h30 CINÉMA
Comédies musicales d'antan (Fred Astaire Salutes the Fox Musicale). Film réalisé par Marc Breaux, avec Fred Astaire, Maurice Chevalier, Marylin Monroe, Louis Armstrong, Barbra Streisand, Betty Grable et Frank Sinatra. Fred Astaire fait l'historique des comédies musicales (USA).

16h00 BOBINO

16h30 SOL ET GOBLET

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du jeudi: le tourisme, avec Normand Cazelais et les petits spectacles, avec Francine *Grimaldi. Réal.: Jacques Payette.*

18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR
19h00 VISAGES

19h30 DU TAC AU TAC
Téléroman d'André Dubois. Avec Michel Forget, Roger Lebel, Jean-Pierre Chartrand, Marthe Choquette, Véronique Le Flaguais, Shirley Théroux et Anouk Simard. «L'Amour aveugle». Mario ayant *reçu un valentin se méprend sur* l'identité de l'expéditeur. Réal.: Raymond Boucher.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Anim.: Serge Laprade, avec Denis Bergeron. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h30 LES GRANDS FILMS
Barbarella. Science-fiction réalisé par Roger Vadim, avec Jane Fonda, John Phillip Law et Milo O'Shea. Barbarella doit retrouver dans une galaxie éloignée un savant disparu. Son enquête la mène sur une planète dominée par la Reine Noire. Elle y découvre le savant qui ambitionne de devenir le maître du monde (Fr.-it. 68).

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h00 DERNIERE EDITION

23h20 LES JEUX D'HIVER DU CANADA

23h40 TÉLÉ-SÉLECTION
Banacek: la Croix de Makere (No Sign of the Cross). Drame réalisé par Daryl Duke, avec George Peppard, Broderick Crawford et Louise Sorel. Une précieuse croix sertie de diamants est subtilisée au prelat de l'Eglise de Los Angeles (USA)

01h05 CINEMA
Le Bossu de Notre-Dame (Hunchback of Notre-Dame). Mélodrame d'après Victor Hugo, réalisé par Wallace Worsley, avec Lon Chaney, Patsy Ruth Miller, Ernest Torrence et Tully Marshall. La gitane Esmeralda montre de la compassion pour Quasimodo, le bossu de Notre-Dame fouetté pour une offense dont il n'est pas coupable. Quasimodo aura un jour l'occasion de sauver la vie d'Esmeralda lorsque celle-ci va monter à l'échafaud pour un crime qu'elle n'a pas commis (29).

vendredi

16 février

9h00 EN MOUVEMENT
Les meilleurs exercices pour maigrir. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Lise.

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Moi, mes souliers».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Le son et l'image. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier.

10h15 VIRGINIE
«Totoche».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Femme dans ses différents âges», avec le Dr André Aubry. De 20-21 à 48 ans: l'endométrite (inflammation utérine) et la grossesse. «La Paralysie cérébrale», avec le Dr Robert Thivierge (dernière de 2). Nécessité d'un milieu spécialisé; pédagogie, soins médicaux.

11h00 TERRE ET MOISSONS
«Les Famines». L'histoire des grandes famines, du début de l'humanité à nos jours. Commentateur: Gustave Larocque. Réal.: Jean-Guy Landry.

11h30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
«Le bateau volé». Le capitaine Dugat considère Billy comme son propre fils. Il espère qu'un jour Billy sera lui aussi capitaine.

12h00 PRINCE NOIR
«Le Défi».

12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Pierre Labelle, Jackie Rousseau, Regis Simard, Julie Arel, Peter McCutchion et Michel Vimont. Réal.: Louise Charlebois.

13h30 LE TELEJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Le monde universitaire est-il un monde sexiste?» Invités: M. Roger Guindon, recteur de l'Université d'Ottawa. Mme Jeanne Sabourin, directrice du Centre des femmes, Université d'Ottawa; Mlle Caroline Andrew, professeur en science politique ainsi qu'une étudiante. La sexualité en milieu universitaire, vue par le service de planning familial installé à l'Université et par Mlle Jocelyne Talbot, étudiante responsable du bureau de planning. Michel [illegible], couturier: les normes de la haute couture. Anim. et rech.: Rachel Verdon. Réal.: Jean-Marc Trépanier, Ottawa

14h30 LES ATELIERS
Mme Charette enseigne à donner des soins à domicile. M. et Mme Cyr ont adopté une personne du 3e âge; Mme Perry écrit des poèmes, *peint et organise des ateliers*. Anim.: Henri St-Georges. Coanim. et rech.: Marie-Claire Girard. Réal.: Jean-Pierre Rochon.

15h30 FANFRELUCHE
«Au pays des Indiens».

16h00 BOBINO

16h30 ES-TU D'ACCORD?
«Les Flûtes».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo et les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Réal.: Michel Gélinas

18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR
19h00 HEBDO—SPORTS
20h00 GENIES EN HERBE

20h00 DEUX ENFANTS EN AFRIQUE
Aventures de Wladyslaw Slesicki, d'après le roman «Le Gouffre noir». Avec Tomasz Medrzak et Monica Roska. 5e: «La Fuite». Alors qu'ils arpentent une région

inexplorée. Stas et Nel rencontrent un jeune Noir qui les aide à survivre.

20h30 **VEDETTES EN DIRECT**
Invitée: Catherine Lara. Réal.: Marcel Brisson.

21h00 **SOUS LE SIGNE DU LION** ●
Téléroman de Françoise Loranger. Avec Ovila Légaré, Dyne Mousso, Charlotte Boisjoli, Madeleine-Langlois, Juliette Béliveau, Véronique Vilbert, Jean Coutu, Jacques Kasma et Tania Fedor. Réal.: Jean-Pierre Senécal.

21h30 **FORUM**
Animateur: Louis Martin. Rech.: Fabienne Julien. Réal.: Solange Demeules.

22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**

23h10 **NOUVELLES DU SPORT**

23h20 **LES JEUX D'HIVER DU CANADA**

23h00 derniere edition

23h40 CINEMA
L'Amour humain. Drame réalisé par Denis Héroux, avec Louise Marleau et Jacques Riberolles. Un aumônier d'hôpital décide d'abandonner l'état sacerdotal. Une religieuse qu'il a connue à l'hôpital renonce elle-même à ses voeux. Tous deux finissent par s'épouser (70).

«Adieu poulet»

Adieu poulet, une réalisation de Pierre Granier-Deferre mettant en vedette Lino Ventura, Patrick Dewaere, Victor Lanoux, Claude Rich et Françoise Biron, sera à l'affiche d'une présentation spéciale des **Grands Films**, le samedi 10 février à 20 h 30.

Au cours d'une élection à Rouen, Lardatte, candidat du PRU (Parti républicain unifié) défend l'ordre et la morale. La gauche envoie des colleurs d'affiches pour contester Lardatte. Celui-ci les fait attaquer par ses hommes de main. Un des colleurs est tué ainsi qu'un policier venu à la rescousse. Le meurtrier s'enfuit. Le commissaire Verjeat, chef de la Brigade criminelle, mène l'enquête. Il connaît le meurtrier et cherche à l'arrêter afin d'établir sa complicité avec Lardatte. Mais celui-ci à des relations importantes à Rouen et à Paris. Il s'arrange pour que Verjeat soit promu et transféré à Montpellier.

La critique française a souligné la qualité du film qui dénonce la corruption, l'affairisme et les méthodes néo-fascistes comme dans *Z* ou *l'Aveu* de Costa Gavras.

«Barbarella»

Le jeudi 15 février à 20 h 30, **les Grands Films** présentent *Barbarella*, qui met en vedette dans le rôle-titre Jane Fonda.

Le cinéaste Roger Vadim s'est inspiré des bandes dessinées de J. C. Forest pour réaliser ce film de science-fiction dont l'action se situe en l'an 4000 de notre ère.

L'astronaute Barbarella est chargée de mission par le président de la planète Terre. Elle doit retrouver Durand-Durand, l'inventeur de l'arme totale qu'il veut vendre à des ennemis d'une autre planète. En cours de route, l'espionne affronte toutes sortes d'obstacles qu'elle réussit à surmonter soit par son ingéniosité, soit grâce à l'aide de génies bienfaisants. Barbarella finit pas se poser sur la planète Sogo où, croit-elle, se cache Durand-Durand. Sogo est dominée par la diabolique et sadique Reine Noire. Les sbires de la Reine Noire capturent Barbarella et l'enferment dans une cage pleine de perruches qui vont la tuer à coups de bec féroces. Délivrée par un tour de passe-passe, la malheureuse captive se retrouve au palais de la Reine Noire, face au Concierge qu'elle reconnaît aussitôt. C'est le fameux Durand-Durand. Mais il est devenu fou furieux et s'apprête à lui faire subir un sort plus affreux que ceux auxquels elle vient d'échapper. Qui délivrera la championne astronaute?

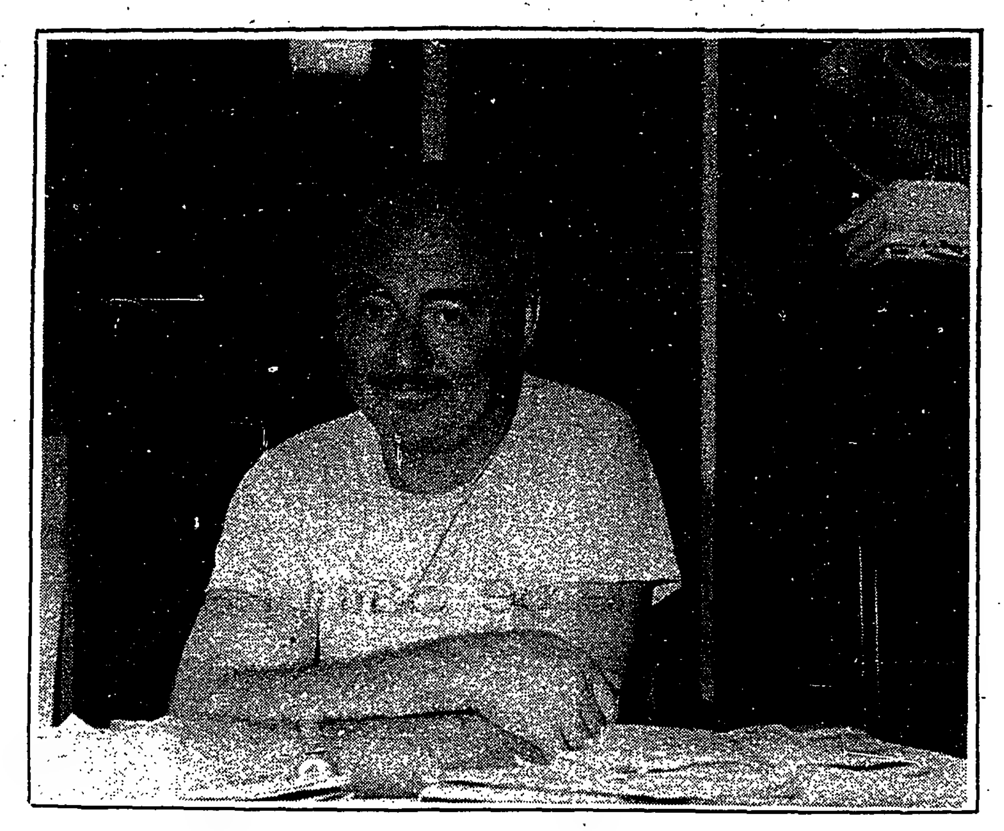
CHFA 680

CP 555
EDMONTON
T5J 2P4
Tél: 465-0911

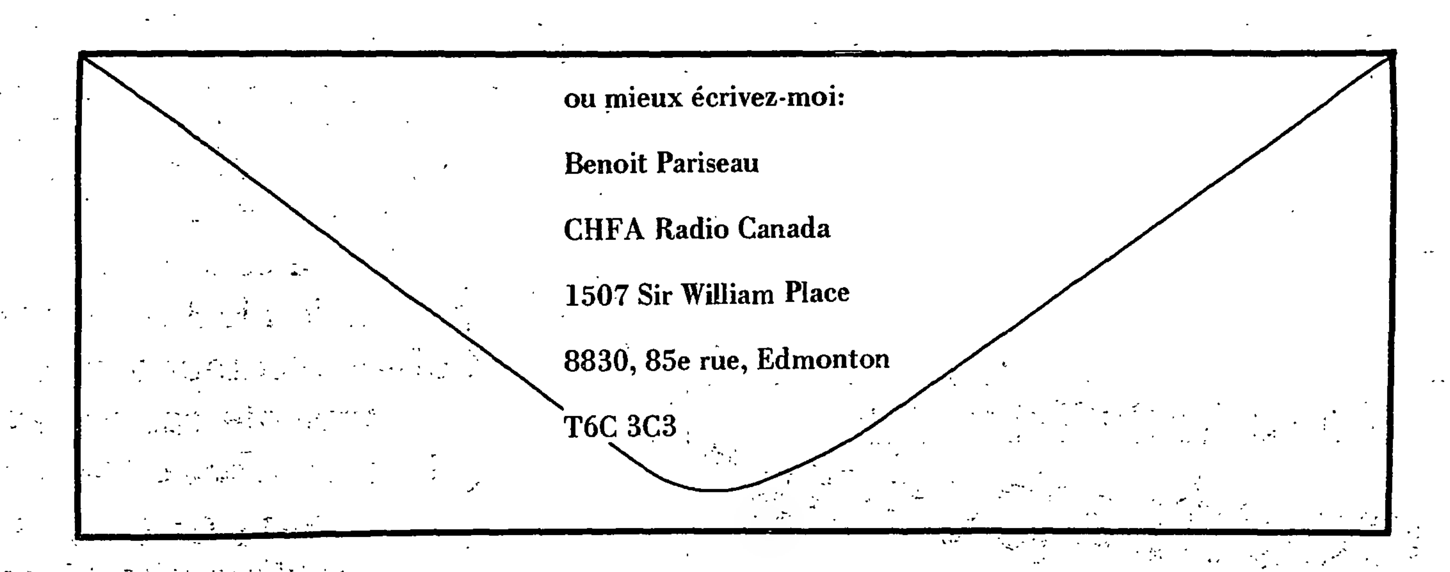


CBRF FM 103,9 CALGARY CBXY 1490 FALHER CHFA-1 FM 104,3 LETHBRIDGE CHFA 2 FM 103,5 RED DEER

L'HUMOUR
LA FANTASIE
L'INUSITE
LE SOUVENIR
LES ANECDOTES
LES OUBLIES ...



"APPELEZ - MOI S'IL VOUS PLAIT" C H F A 465-0911



Je vous répondrai le dimanche entre

17h:03 et 18h:00*

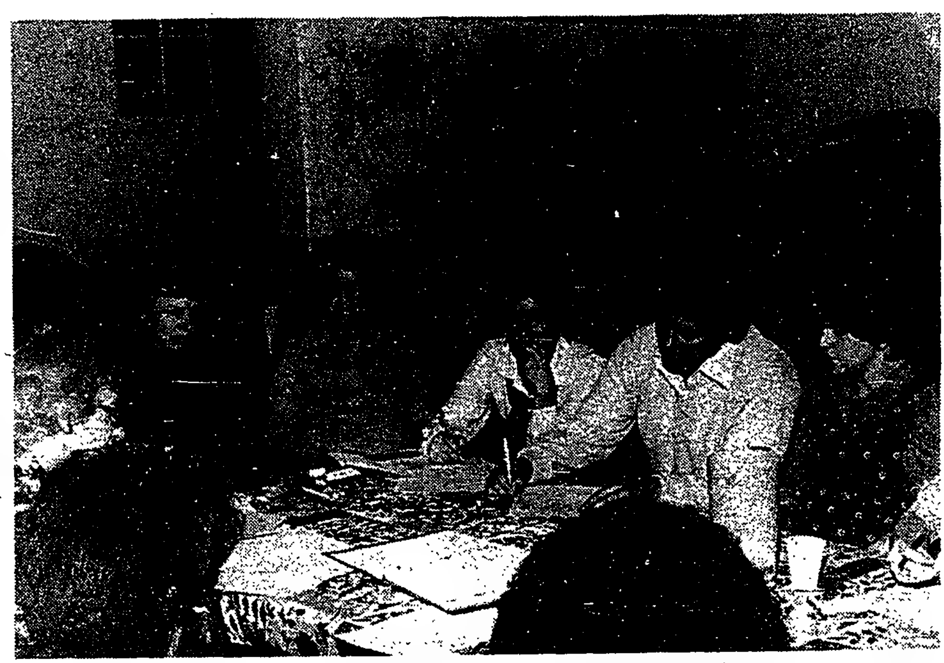
*émissions annulées lorsqu'il y a match des Canadiens

SAINT-PAUL

Sylvie Van Landeghem
(645-5123)







L'honorable Horst Schmid en voyage avec "Les Blés d'Or"

Le départ eut lieu du Centre Culturel à 6 heures du soir, le 19 janvier. En attendant l'autobus "DIVERSIFIED" qui devait nous amener à Banff pour le 3e Colloque Culturel de l'Ouest, nous avons eu la chance de déguster les bonnes pizzas de "St-Paul Pizza and Steak House".

Tambour, guitares et cuillères jouèrent au long de la route. Rendus à Edmonton les deux secrétaires de M. Horst Schmid montèrent avec nous.

Nous sommes finalement arrivés à Banff vers 2 heures 30 du matin.

Après un repos assez court, il y eut une répétition générale dans l'après-midi, avec CBC présent.

Le samedi soir, il y eut un banquet pour tous les participants du Colloque Culturel.

Ensuite, nous, Les Blés d'Or, avons participé au spectacle du 3e Colloque Culturel de l'Ouest, au Centre des Beaux-Arts, spécifiquement au "Théâtre Margaret Greenham". Le spectacle fut très varié, dynamique, et apprécié de tous. Les couleurs vivantes du costume des Jeux du Commonwealth ajoutaient à la personnalité de chaque danseur et complétaient l'entrain de ces danses canadiennes-françaises.

Après le spectacle, une disco avec André Roy débuta, pour se terminer aux petites heures du matin. "Du "fun" à pu finir."

Le "party" qui eut lieu à "Corbett Hall" se termina à 6 heures du matin. Tous y participèrent, y compris M. Horst Schmid. Chacun y allant de sa petite histoire où d'une chanson canadienne-française.

De retour en autobus, nous nous sommes arrêtés à l'aéroport de Calgary afin de déposer quelques personnes qui prenaient l'avion jusqu'à Edmonton. M Schmid nous laissa quelques minutes pour nous revenir avec trois grosses boîtes de nourriture et de liqueurs douces.

Plusieurs personnes, M. Schmid inclus, dormirent en route.

Rendus à Edmonton, M. le Ministre de la Culture de l'Alberta et ses secrétaires nous quittèrent.

Nous sommes arrivés à St-Paul à 6 h 30 dimanche soir, le 21 janvier, fatigués mais contents de ce beau voyage.

Le Cercle Dramatique tenait son assemblée annuelle le 8 janvier au Centre Culturel. Mme Warholik fut élue présidente. Elle remplace Mme Cécile Bielech, présidente sortant de charge. Dr. Louis Mandin demeure vice-président et Laurier Joly en est encore le directeur. Les nouveaux directeurs sont Gilles Leblanc et Judith Brousseau remplaçant Thérèse Albert et Adèle Van Brabant.

Nous remercions les trois personnes sortant de charge pour leur dévouement inlassable et leur appui. Adélard Poirier assume encore la position de secrétaire et Thérèse Joly celle de trésorière.

Maurice Langlais a bien voulu prendre la responsabilité de diriger une pièce de Marcel Dubé, un dramaturge Québécois bien connu.

Cette pièce de théâtre, intitulée "La Cellule", est un drame situé dans les années cinquante. Une famille est au prise avec une situation sociale sans issue.

Cette pièce sera à l'affiche vers la fin mars 1979.





Afin d'expliquer les possibilités offertes par un diplôme universitaire et par des études en français, des représentants de la Faculté Saint-Jean seront de passage à Saint-Paul et Bonnyville, les parents et intéressés seront les bienvenus pour assister à une présentation sur la faculté. Mardi matin, les élèves pourront leur poser des questions. Mardi après-midi, ce sera le tour des élèves de l'école régionale de Saint-Paul. A 20 heures le même soir, les parents et intéressés de Saint-Paul seront également les bienvenus à la présentation qui aura lieu encore à l'école.


Bureau de Direction: g à d, Jean Louis Dentinger(1er vice-président),Paul Lavoie (directeur), Denis Nail (directeur), Jean Claude Lajoie (président) Laval Pelchat (président l'an dernier), Maurice Campeau (directeur) Henrie Paul Blanchette (directeur), Robert Girard (2eme vice-président) Absent: Aimé D'Ery (directeur).

CARDA en pleine expansion

STRUCTURE DE CARDA

LES MEMBRES

Achat d'une part de $5.00 pour devenir membre. Vous donnent droit à un vote et le bénéfice des avantages d'une co-opérative.

BUREAU DE DIRECTION

Neuf au total, trois par région — St-Paul, Rivière-la-Paix, Edmonton élus à l'assemblée d'information annuelle. Termes: 1,2 & 3 ans. L'exécutif est élu par le bureau de direction.

DIRECTEUR GENERAL

Embauché par le bureau de direction et est responsable pour la gérance générale.

GÈRANT REGIONAL

Embauché par le directeur général, et est responsable pour la gérance de la régionale.

GERANT DE SERVICES

Exemple — Gérant d'immeuble — Edmonton

Embauché par le gérant régional et est responsable pour l'opération de son service délégué.

EMPLOYE

Embauché par le gérant de service ou le gérant régional et est responsable pour les tâches comme délégué.

Avec la croissance rapide de CARDA nous nous trouvons avec un besoin accru de personnel bilingue, afin d'être en mesure d'offrir de nouveaux services qui sont requis par nos membres.

AMALGAMATION

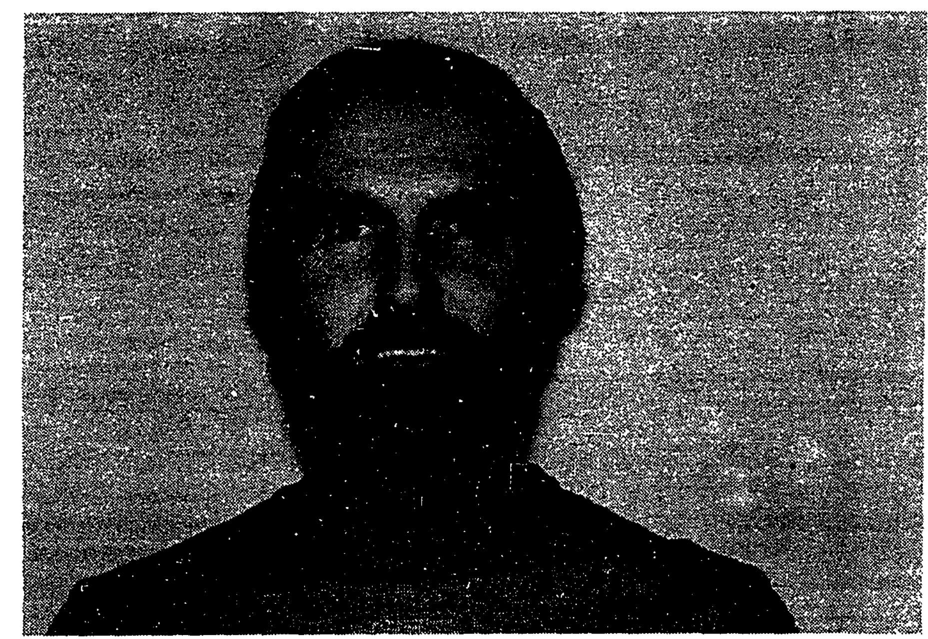
A cause de l'amalgamation de janvier 1978, CARDA se retrouve en pleine réorganisation. Cette réorganisation nous rendra plus accessible et plus visible auprès de la population d'un bout à l'autre de la province. Elle nous apportera un pouvoir économique nécessaire à l'épanouissement et à la survie de notre culture francophone.

CONSTRUCTION

Nous sommes présentement à préparer un projet de construction à proximité de l'école St-Thomas.

L'objectif de CARDA est la construction d'un édifice qui pourrait accomoder différents organismes francophones sous un même toit. Se loger, dans un édifice des plus moderne, se regrouper sous un même toit ne pourrait qu'accentuer ce sentiment de fierté et de solidarité de la communauté francophone de l'Alberta et d'Edmonton.

CARDA: une coopérative de services qui vous invite à devenir membre.


Jean Claude Lajoie, président

REGION DE SAINT—PAUL

ST-PAUL

Comptabilité
Impôts
Immeuble
Contrat d'épargnes
Dépôts à termes
Financement intérimaire
Mobiliers et accessoires de bureau

BONNYVILLE

Immeubles
Mobilier et accessoires de bureau

GRAND CENTRE

Mobiliers et accessoires de bureau

REGION D'EDMONTON

Immeubles
Assurances
Gestions de loyers
Contrat d'épargnes
Dépôts à termes

RIVIERE LA PAIX

GIROUXVILLE

Evaluation
Vérification
Consultant en administration
Impôts
Immeubles
Contrat d'épargnes
Dépôts à termes
Financement intermédiaire
Imprimerie

FALHER

Immeubles
Comptoir de papeterie de bureau

RIVIERE LA PAIX

Assemblée annuelle de l'ACFA à Girouxville

GIROUXVILLE — Une centaine de personnes ont assisté à l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régional de Rivière-la-Paix tenue à 13 h 30 samedi le 27 janvier à Girouxville.

L'assemblée débute par l'hymne national et M. Valère Grenier souhaite la bienvenue aux visiteurs: M. Roger Motut, président général de l'ACFA, Léo Bosc secrétaire provincial, Eugène Trottier, M. Moreau de Calgary et Alain Nogue.

La lecture et l'acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle suivent. L'ACFA et le Carrefour donnent les états de revenus et de dépenses. Vient ensuite les rapports des différents comités: 1) du président 2) de la coordinatrice par Mme Viviane Robert 3) du Carrefour par Mme Yvonne Bouchard 4) du Comité Culturel par Mme Thérèse Bégin 5) de la Débâcle par Mme Lucette Grenier 6) du Comité de télévision par Mme Simone Laberge 7) de la Bibliothèque Dentinger par Mme Marie-Paul Boulet 8) du Rouet par Carol Charest 9) du Scoutisme par Mme Hélène Lavoie.

On procède ensuite aux élections pour l'année 1979 avec M. Roger Motut agissant comme président d'élection.

Voici le nouvel exécutif: Président M. Roger Laflamme; vice-président : Mme Marie-Paule Boulet et Mme Nicole Simard. Représentants de Donnelly: M. Gérard Fillion et M. Raymond Thibeault. Représentants de Falher: Mme Ginette Soucy et M. Laurent Bouchard. Représentants de Girouxville: Mme Annette Blanchette et M. Gérard Mackel. Représentants de Guy: M. Bernard Boulet et la 2e personne à être nommée par l'exécutif. Représentants de Jean-Côté: Mme Claire Anctil et Mme Lucie Talilleur. Représentants de Marie-Reine et Nampa: M. Ernest Lepage et M. Adrien Tremblay. Représentants de McLennan: Mme Lise Godin et la 2e personne à être nommée par l'exécutif. Représentants de St-Isidore: M. Maurice Allard et Mme Marie-Rose Lavoie. Représentants de Tangent et Eaglesham: M. Lucien Ouellette et Mme Jeannette Ouellette.

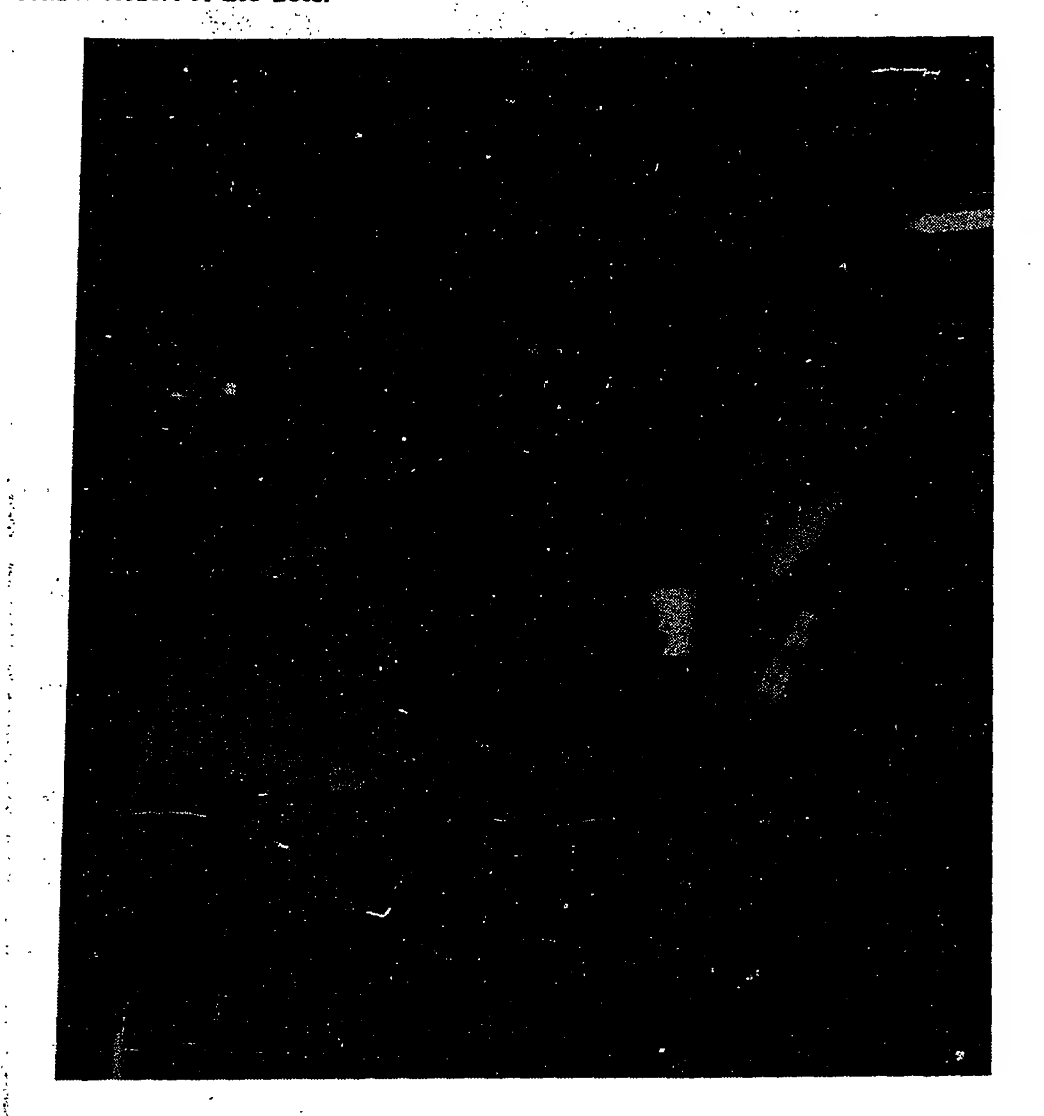
Au cour de l'assemblée , les invités d'honneur éclairciront plusieurs points soumis par l'assistance tels l'aide financière de l'ACFA provinciale aux régionales . Il est temps que la population sache qu'il y a solidarité entre l'exécutif provincial et ses régionales.

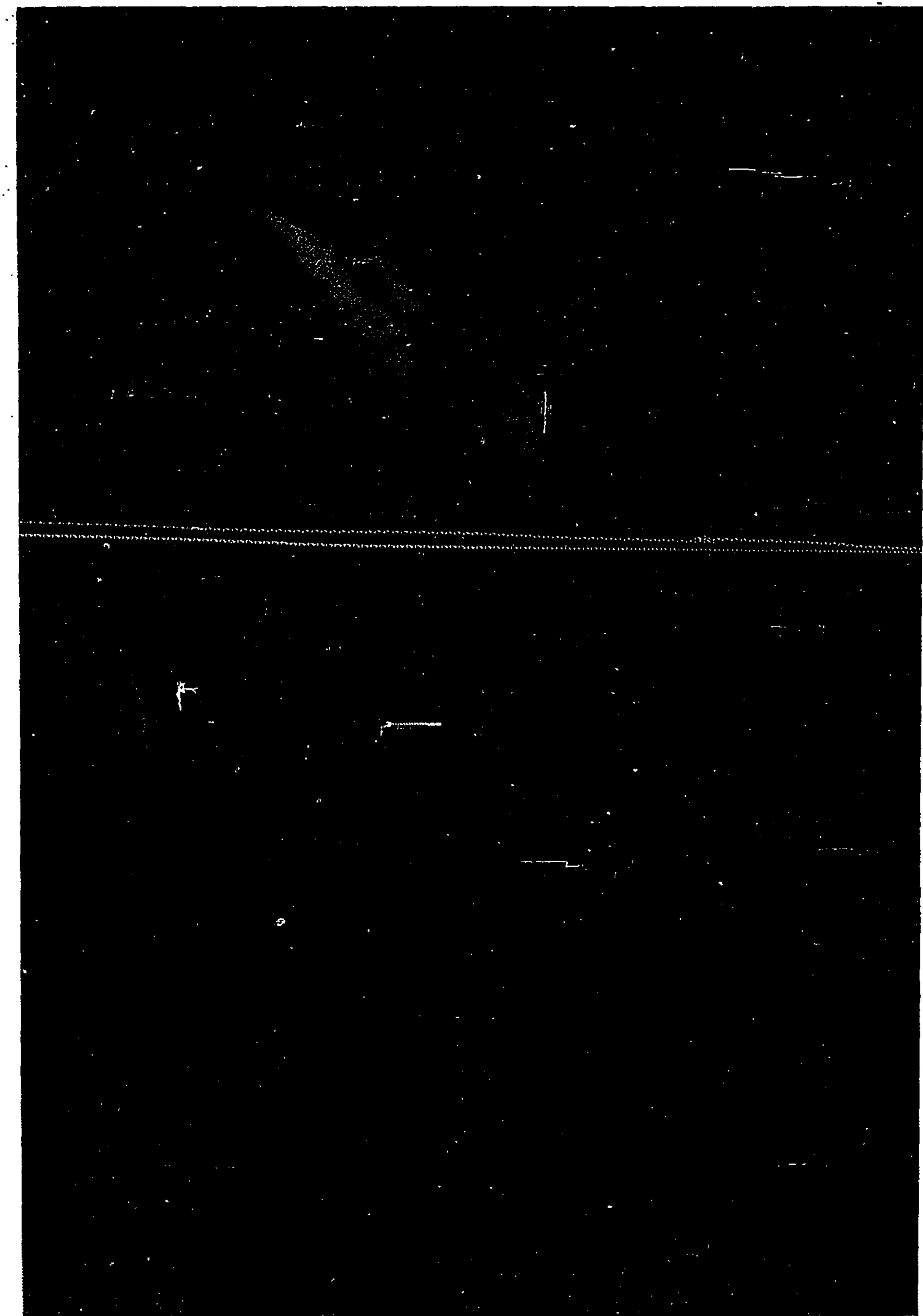
L'assemblée se termine juste à temps pour permettre aux gens de respirer un peu et de se retrouver à un souper à la canadienne. Une gaiété franche et amicale y règne. M. Roger Motut récite un poème de Jean Arache, M. Trottier raconte une anecdote comique qu'il a vécu lors d'une visite dans la région pendant les premières années de son travail et M. Joseph Louis Laberge donne une conférence imitant le Père Giroux, prêtre-colonisateur de la région pendant les années 1910-1914. Il exhorte les Québécois et les francophones des Etats-Unis à venir s'installer dans l'Ouest et en donne tous les avantages, parfois un peu exagérés.

A 20 h 30, 400 personnes assistent à une soirée canadienne laquelle comprend la présculations d'une comédie en deux actes "Un mari pour Jaqueline" et de plusieurs artistes de la région.

Avec une journée comme celle-ci la population francophone de Rivière-la-Paix se retrouve et envisage l'avenir avec plus d'assurance.

Viviane Robert et Léo Bosc.





Président M. Roger Laflamme.



M. Valère Grenier

RAPPORT DU PRESIDENT M. VALERE GRENIER

L'année écoulée a vu beaucoup de changements dans le fonctionnement de notre secrétariat.

ANIMATION

Le poste d'animateur a été supprimé pour faire place à celui de coordonnateur. Notre secrétaire est devenue une employée permanente. Le rôle et la fonction de chacune de ses tâches ont été précisés.

La coordonnatrice est maintenant, directement responsable aux officiers de la régionale.

EDUCATION

Le mandat, les structures et les objectifs du comité d'éducation ont été clairement définis; nous vous présentons aujourd'hui, pour approbation, une série d'amendements aux statuts et règlements, lesquels ont pour but de préciser les pouvoirs de chacun des différents paliers de l'administration;

Le tout a été fait dans le but de rendre notre secrétariat plus fonctionnel tout en profitant pleinement des fonds dont nous pouvons maintenant disposés et aussi, d'éviter les conflits toujours possibles lorsque l'on se fie simplement sur la bonne volonté de chacun.

En collaboration avec le secrétariat provincial, notre conseil a organisé une session de formation des officiers, qui eu lieu du 15 au 17 avril dernier, auquel ont pris part bon nombre d'officiers de la régionale et plusieurs responsables des différents comités.

Un mémoire a été présenté au conseil des Ministres lors de sa tournée régionale; il faisait état des problèmes et des besoins particuliers de la région dans le domaine de l'éducation.

Dans le but de répondre à une certaine demande, notre secrétariat offre maintenant un service de traduction.

" MEMBERSHIP "

Notre "Membership" a quelque peu diminué encore cette année. Ceci est dû en partie au fait que le poste de préposé régional au membership a été supprimé par le provincial. Nous avions prévu que le responsable provincial ferait d'abord une tournée dans la région et ensuite, essayer de rendre les représentants locaux responsables de ce travail dans leur milieu; malheureusement, cette trounée n'a pu se réaliser qu'au cours de cette semaine. Mais, nous espérons qu'elle produira les résultats attendus.

L'exécutif s'est réuni treize (13) fois et le Conseil Régional a tenu six (6) réunions.

Si l'on ajoute à cela bon nombre de réunions informelles et de rencontres nécessaires, ainsi que la participation de nos officiers au conseil général de l'A.C.F.A. et à l'exécutif provincial, tout le travail du comité d'éducation et celui de comité culturel régional, l'on est forcé d'admettre que notre bénévolat ne diminue pas, quoique l'on puisse dire, mais au contraire, il va en augmentant. Son action deviendra plus efficace dans la mesure où l'on saura lui donner les structures nécessaires et dans la mesure aussi où le secrétariat de l'A.C.F.A. de Rivière-la-Paix pourra devenir un centre de renseignements pour ce bénévolat et aussi, un centre de coordonnation de l'action des différents organismes qui gravitent autour de l'A.C.F.A.

Un pas a été fait cette année en ce sens, mais il reste encore beaucoup à faire.

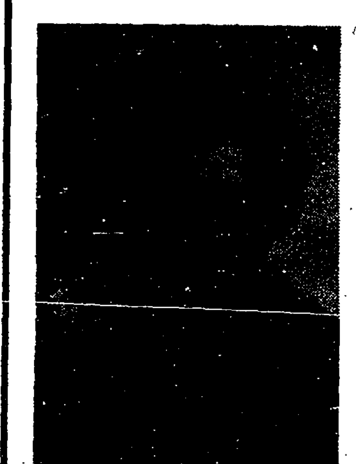
En terminant, je voudrais remercier tout le personnel du secrétariat provincial pour l'aide précieuse qu'il nous a apportée et je n'ai aucun doute que nous pourrons continuer à travailler en étroite collaboration.

Monsieur Valère Grenier, président.



M. Trottier et Sr Cécile Poirier

'Les Génies en Herbe' de Donnelly



Professeur Sr. Catherine Côté.

DONNELLY — Les cinq élèves de l'équipe Georges P. Vanier de Donnelly se sont rendus à Edmonton sous la direction de Sr. Catherine Côté, le 27 janvier, afin de participer à l'émission "Génies en Herbe".

Consultez vos horaires de télévision pendant le mois de février afin de ne pas manquer ces joutes intéressantes. Soyez aux aguets pour savoir quelle équipe se classera comme "Génies Provinciaux".

Pas de tonneau, pas d'exemption

La fonction publique fédérale, ici comme ailleurs, comprend deux sections. L'une prépare les lois, l'autre les fait exécuter.

En théorie, ce système semble très logique. Les penseurs peuvent penser en toute quiétude, tandis que les exécutants ont tous les moyens requis pour exécuter. Le seul problème, c'est le manque de communication entre penseurs et exécutants. C'est ainsi que ces derniers doivent souvent appliquer des règlements dont ils comprennent mal les objectifs.

Cela peut avoir des conséquences vraiment déroutantes. L'affaire de la firme Lee Valley Tools Ltd. ne le prouve que trop bien.

Lee Valley est une firme canadienne dont les rentrées dépendent surtout de la vente d'un ingénieux modèle de poêle à bois livré sous la forme d'un nécessaire d'éléments à assembler soi-même: des pieds, un tuyau de poêle et une porte. L'acheteur se débrouille pour trouver un tonneau métallique de 45 gallons, assemble toutes les pièces et devient ainsi l'heureux propriétaire d'un excellent poêle à bois à un prix dérisoire.

Le nécessaire pour poêle de Lee Valley constitue un exemple typique des merveilles d'ingéniosité que certains Canadiens peuvent accomplir — le genre de trouvaille qui, exploitée avec un minimum de bon sens, pourrait faire du Canada une nation commerciale hautement concurrentielle. Tout irait donc pour le mieux pour Lee Valley sans cette légère complication: D'après Revenu Canada, son nécessaire pour poêle n'est pas un poêle à bois.

Il serait pourtant difficile, pour vous comme pour moi, d'en faire autre chose qu'un poêle. Ni vous ni moi ne faisons cependant partie de l'élite de la fonction publique. Comme le nécessaire de Lee Valley était fourni sans tonneau métallique, Revenu Canada a décidé qu'il ne pouvait pas être considéré comme poêle à bois. Cette intéressante décision fut confirmée — après plusieurs pourvois en appel — par le Ministre du Revenu de l'époque (aujourd'hui sénateur), Joseph Guay.

Et puis après? demanderez-vous innocemment. Est-il tellement important qu'Ottawa considère que ce nécessaire d'assemblage est un poêle à bois, plutôt qu'un tricycle? Hélas oui. La décision de Revenu Canada a eu pour effet de pousser Lee Valley au bord de la faillite.

Il se fait que les fonctionnaires chargés de la réglementation ont décrété, en vertu des Règlements sur l'exemption du matériel de conservation de l'énergie, que les poêles à bois (assemblés ou à monter soi-même) seraient exemptés de la taxe de vente fédérale de 12% (ramenée récemment à 9%). Bien que Revenu Canada n'ait pas élaboré ces règles, il se charge de leur exécution. C'est ainsi que Lee Valley a dû, au contraire d'autres fabricants, faire face au désavantage que représente cette majoration de prix de 12% imposée par le gouvernement.

Un nouveau Ministre du Revenu vient d'être nommé: c'est Tony Abbott qui, soit dit en passant, est également responsable de la petite entreprise. Il s'intéresse au sort de petites firmes telles que Lee Valley, et il a promis de mettre un terme à tout ce gâchis. En fait, ce problème n'aurait jamais dû se produire. Le manque de communication dans la bureaucratie est l'une des principales sources de frustrations pour le secteur des petites entreprises.

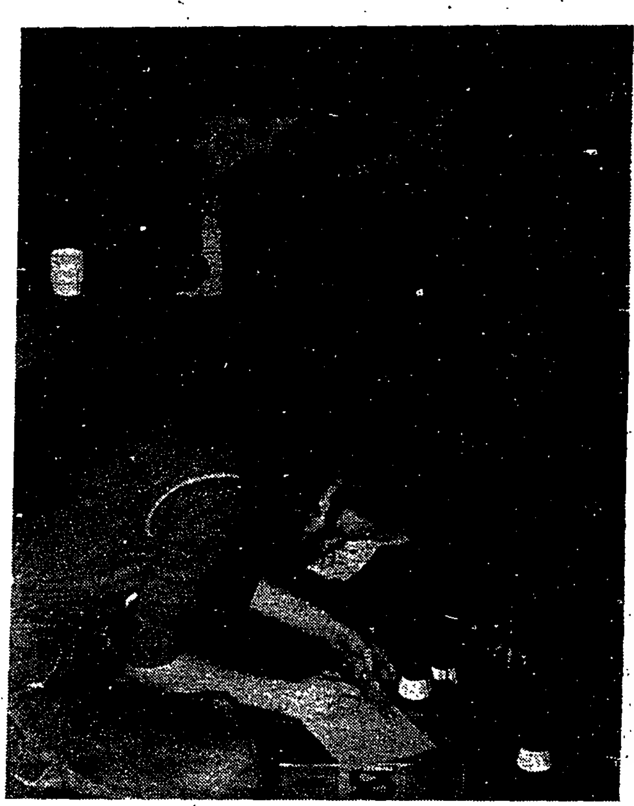
"Pensez aux petits" est un message adressé sous forme d'éditorial par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

LETHBRIDGE

Hélène Canesson
(327-9360)



Katimavik /6nL 6



On relaxe, on écrit après une journée de travail.

LETHBRIDGE — Depuis trois mois, trente jeunes venant de toutes les provinces Canadiennes, vivent à Fort MacLeod une expérience dont ils se souviendront . Ils travaillent dur, ils vivent ensemble, divisés en trois groupes, et s'intégrent, autant que possible au milieu social de Fort MacLeod. Et cela, dans le cadre du projet "Katimavik" dont le nom signifie "lieu de rencontre" en Inuit.

Katimavik, explique Jean Guy Bigeau, coordonnateur local, c'est un programme de services bénévoles destiné aux jeunes de 17 à 22 ans. Subventionné et patronné par le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du ministère de La Défense, ce projet permet à quelques mille jeunes de toutes les provinces, de tous milieux culturels et sociaux de servir trois communautés dans trois provinces différentes chacune pendant trois mois, de se côtoyer entre francophones et anglophones, d'apprendre la langue et de vivre une expérience de groupe. A l'intérieur du programme Katimavik, il existe deux options: militaire, où les jeunes passent trois mois dans trois bases militaires, et communautaires; c'est cette dernière que les jeunes de Fort Macleod ont choisie.

Pour leur travail, ces jeunes ne reçoivent pas de salaire mais toutes leurs dépenses sont défrayées par le projet, c'est-à-dire la nourriture, le logement, les transports, les vêtements de travail, et aussi les loisirs et activités de groupe.

Les projets sur lesquels ils travaillent sont développés en collaboration avec les communautés qui demandent les services de Katimavik. Mais on insiste pour que le travail soit utile, ait un aspect communautaire, et enseigne quelque chose à celui ou celle qui l'exécute. -

Pour leurs menues dépenses personnelles, les jeunes reçoivent un dollar par jour. A la fin des neuf mois de participation, ils reçoivent une somme globale de $1,000.

A Fort McLeod, le groupe comprend environ un tiers de francophones. Les trente participants vivent dans trois maisons, et chaque groupe est supervisé par un agent de groupe. A tour de rôle, les jeunes s'occupent de l'entretien de la maison et de la cuisine: chacun a la chance de montrer ses talents culinaires aux autres !

En ce moment, seulement deux groupes sont à Fort McLeod: le troisième est maintenant à Pincher Creek, petite ville à 35 milles de là.

A Fort McLeod, les jeunes travaillent essentiellement avec le responsable du programme N.I.P. (programme d'amélioration des quartiers). Concrètement, cela veut dire beaucoup d'activités variées: peinture de locaux, aménagement, embellissement d'espaces verts ou de parcs, établissement d'un système de classement de l'information, etc... Un des grands projets du groupe a été de complètement rénover l'aéroport de la ville.

Lieu de rencontre

En dehors de ce travail avec N.I.P. plusieurs jeunes ont travaillé avec des groupes sociaux: trois d'entre eux au Centre de désintoxication de Standoff, et une dans une école avec des handicapés physiques.

D'autres encore ont travaillé et vécu dans une ferme.

C'est donc un éventail varié d'activités qui a été offert. Pourtant, il semble que trouver assez de travail pour tout le monde ait été, à certains moments, un problème, et c'est pourquoi, une partie du groupe est maintenant à Pincher Creek.

Le groupe en est maintenant presqu'à la fin de son séjour en Alberta; les jeunes se préparent à partir pour la Nouvelle-Ecosse. L'étape d'avant, c'était Ste-Anne-des-Monts, au Québec. En cours de route, six ont laché et sont retournés chez eux, trois se sont rajoutés.

Car, il faut bien le dire, aussi intéressante que soit une telle expérience elle est très difficile, et tous les jeunes ne "tiennent" pas jusqu'à la fin de leurs neuf mois !

Tous sont d'accord pour dire que le plus difficile, c'est de vivre ensemble, d'apprendre à supporter les bonnes et mauvaises humeurs des autres. Il faut apprendre à être patient et conciliant. Le travail est quelquefois dur, mais c'est le manque de travail qui est difficile à supporter, car on est ici pour faire des choses. Par contre, dit l'un des jeunes, c'est une expérience que je n'oublierai jamais. On apprend à se connaître au contact des autres. Le programme offre des possibilités d'apprendre par différents ateliers, et par la participation aux activités de la communauté qui reçoit.

La discipline comme telle est loin d'être le plus difficile, selon les participants. Il faut respecter trois règles: pas de drogues, pas d'auto-stop, pas de cohabitation garçon et fille. En dehors de cela le groupe est libre de prendre ses décisions avec leur agent de groupe.

A l'intérieur de Katimavik, on apprend aussi la langue; dans chaque groupe, il y a des anglophones et des francophones et chacun enseigne à l'autre sa langue. Des ateliers sont aussi organisés dans ce but.

Pourquoi ont-ils décidé de s'engager à passer neuf mois avec Katimavik? Cela leur permet de faire un arrêt, de faire le point. Ils ne savaient plus où ils s'en allaient avec leurs études et avaient besoin d'une expérience un peu différente. Il y a aussi l'attrait des voyages, l'opportunité d'apprendre une autre langue et de faire une expérience de groupe.

C'est une expérience plus difficile que certains ne l'avaient imaginée. Mais tous reconnaissent qu'elle valait la peine d'être vécue, car elle leur a apporter une meilleure connaissance de leur pays, et de la découverte de leur propre personnalité.



Un des groupes avec Denise, leur agent de groupe.

MORINVILLE-LEGAL

Louis & Yvonne Leclair
(939-2873)

L'ouest canadien produit un Gouverneur Général

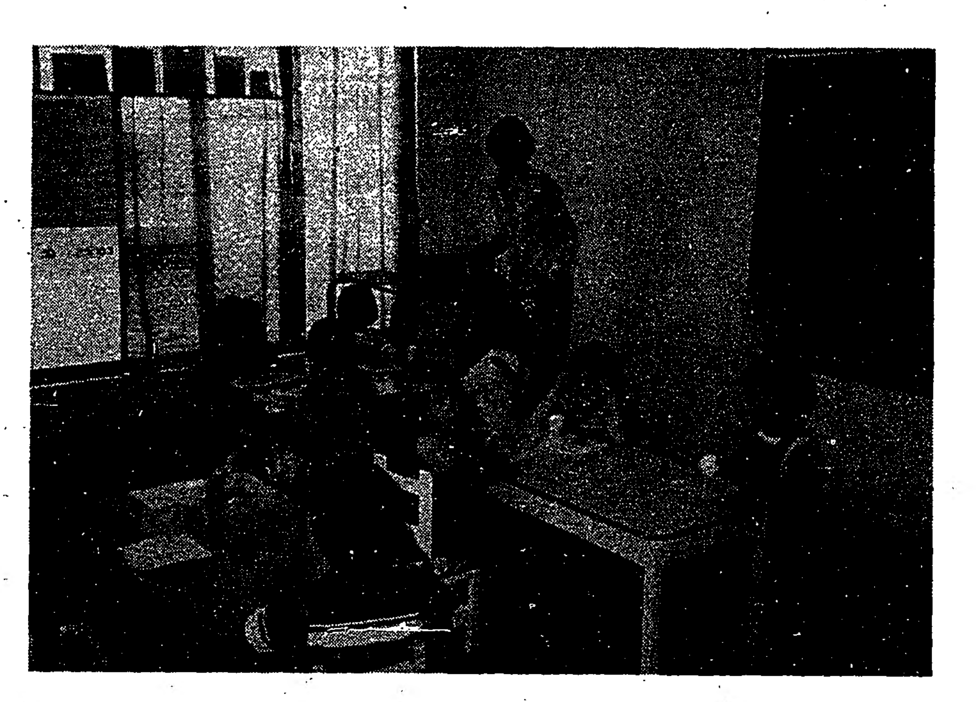
MORINVILLE — La récente désignation d'Ed Shreyer au poste de Gouverneur Général du Canada est un évènement à noter qui s'interprète de plusieurs façons. Comme Franco-Albertain je vois, dans cette nomination un précédent très intéressant. Ed Shreyer est un canadien sans racune anglo-saxonne ou française. En plus il est de l'Ouest Canadien, un des nôtres et nous pouvons avec justification en être fiers.

M. Shreyer , pendant deux termes, a été le premier ministre du Manitoba, la province de l'ouest qui est à plusieurs points de vue un microcosme du pays. De cette perspective, il nous connaît et a nos intérêts à coeur. Il connait les problèmes des nombreuses minorités, est sympathique aux aspirations des natifs du pays, les Indiens et respecte profondément l'égalité linguistique des deux peuples fondateurs du Canada.

Sur le plan ethnique, il est intéressant de noter qu'Ed est né au Canada de parents immigrés de l'Europe centrale. J'aimerais souligner ses dons linguistiques; il a des notions d'ukrainien et de polonais, peut tenir une conversation en allemand, en anglais et en français. Il a peut-être un meilleur parlé français que la vaste majorité de canadien-français de l'Ouest du pays.

La position de Gouverneur Général est de plus en plus une position d'influence énorme. Ce poste est profondément intégré au parlement du Canada sans être de nature partisanne. Le Gouverneur Général règne d'une façon autonome; étant moins sujet aux divisions sociales ou politiques, il peut servir de symbole d'unité et faire valoir nos points communs. C'est une idée rafraîchissante à l'époque de la crise d'identité du Canada. En ces temps où certains gens s'empressent de négocier la division du pays formant une nation québécoise séparée et avant longtemps un Alberta américain, n'est-ce pas le temps de se dire Franco-Albertain fédéraliste? Le message est assez clair. Vivons notre culture et parlons notre langue. Inspirons le respect en nous respectant nous-mêmes d'une façon raffinée mais déterminée.

Parlons de souveraineté, souveraineté canadienne. Ed Shreyer discute la nationalité canadienne d'une perspective qui veut la compréhension, générosité , tolérance, réflection et harmonie. Il a une vision, celle dont nous parlait Samuel de Champlain en 1608. Avons-nous le courage d'initier l'action que cette vision canadienne exige de nous?



Pré-maternelle immersion française en marche à Legal

LEGAL — Deux après-midis par semaine on retrouve le Carrefour régional en pleine activité. Depuis un mois, neuf petits de trois ans et demi et quatre ans et demi se rencontrent sous la direction de l'institutrice Anki Jintes. Pour Anki, le rôle principal du professeur est surtout de veiller au développement social de l'enfant, mais avec une distinction; le programme d'immersion française a ses particularités et exige que le vocabulaire de la langue prenne beaucoup d'importance.

La session consiste en une activité de présence qui permet le contact personnel avec chaque enfant; jeu libre, suivi du rangement des jouets par l'enfant; activité de collage, peinture ou autre; collation; jeu, chant, ronde ou conte d'enfant.

Les parents sont appelés à tour de rôle pour aider le professeur avant, durant et après la session. La réussite d'une "petite école" dépend beaucoup de cette assistance.

SAINT-ALBERT



B. Lucienne Brisson
(459-8046)

Une rare visite

SAINT-ALBERT — Le 20 janvier dernier, M. Pierre Berton, historien réputé et président de "Heritage Canada" accompagné de quelques collègues; de Mme Renée Laird, présidente de la Société Historique de Saint-Albert; et de Mme Arlène Borgstede, officier de "Albert Lacombe Historic Foundation" ont visité les sites historiques de notre ville.

Après une rencontre avec Mme Laird, à l'Hôtel McDonald d'Edmonton, nos visiteurs à leur arrivée à l'Eglise catholique de Saint-Albert ont été reçus par M. le maire, Ron Harvey et Mme Arlène Borgstede. Cette dernière a dirigé nos visiteurs dans leur quasi-pèlerinage.

Ces derniers ont été très impressionnés par tout ce qu'ils ont vu. Premièrement, ce musée construit en avril 1861, servant alors de première chapelle et de presbytère au Père Albert Lacombe. Egalement cet édifice bâti en 1882, reconnu d'abord comme résidence de Mgr Grandin, ainsi que des missionnaires et des jeunes aspirants au sacerdoce. Jusqu'en 1969, c'était aussi le presbytère des Oblats.

Par la suite cette maison a abrité les Pères retraités. En 1977, elle était déclarée "site historique" alors que les vieux pères habitaient déjà le "Foyer Grandin" à quelques pas de là. Ils se sont également arrêtés à la crypte, où reposent les corps de Mgr Grandin, du Père Lacombe et du Père H. Leduc.

Enfin ils ont fait un court arrêt à la première baraque qu'occupait la G.R.C. à son arrivée à Saint-Albert.

Dimanche, le 21 janvier, à l'occasion d'une rencontre entre les Senior Citizens et les membres de la Société Historique, au Senior Citizen Centre, Mme Borgstede, a déclaré que nos visiteurs étaient intéressés à ce que le musée soit déménagé tout près de la "maison Grandin". Cette dernière serait rénovée pour répondre à de nombreux projets de la Société Historique. Le premier de ces projets serait peut-être: un endroit propice pour les archives.

Vu son âge et parce qu'elle n'est pas habitée depuis 3 ans, cette dernière se détériore lamentablement. C'est donc du point de vue historique, que la Société citée plus haut veut sauver le tout.

Il est grandement question qu'un octroi soit accordé à cet effet.

Message

SAINT-ALBERT — Notre "Livre de Recettes" dont les débuts ont été marqués par une lenteur inquiétante, connaît maintenant un autre tournant. En effet, plusieurs seront surpris d'apprendre que nous avons en main 115 recettes; toutes aussi intéressantes les unes que les autres. D'autres sont attendues dans un bref délai. Pour ceux que la chose intéresse, le livre en question est bilingue. Un petit poême ici et là... une pensée inspiratrice... des informations culinaires appropriées, etc. Bref, il sera épatant.

La couverture représente la colline où Saint-Albert, est né; où sa graine de semence a été jetée par Mgr Taché, un certain jour de 1861.

C'est parce que ce coin a pour nous tous, un charme tout à fait particulier, que nous avons voulu enrichir notre bouquin, de sa photo.

Terminons sur une note moins gaie... nous n'accepterons plus aucune recette après le 15 février prochain.

Alors soyez avisés.

Une arrivée

SAINT-ALBERT — Mme Jeannine Grégoire, récemment arrivée du Québec, avec sa famille, remplace Mmes Rositha Theockmorton et Wendy Ferrier, comme assistante de Mme F. Lefebvre, directrice à la pré-maternelle, bilingue.

Nos petits fréquentent cet endroit les lundis, mardis, mercredis, et jeudis. Ils sont divisés en deux groupes, de 18 chacun. Nos meilleurs voeux de succès, Jeannine !

Activités

LUNDI, LE 5 FEVRIER

Assemblée du Cercle Francophone, lundi le 5 février à 20 heures à la librairie de Father Jan School. Tous sont bienvenus.

BONNYVILLE

Henri P. Lemire
(826-2103)

Paul Vallée, Président de la Chambre de Commerce



De g. à d.: Don Thackeray(président) sortant de charge de la Chambre de Commerce; William Slawuta(maire de Bonnyville) "Citoyen de l'Annee" et Paul Vallée, nouveau président de la Chambre de Commerce.

BONNYVILLE — Paul Vallée fut élu président de la Chambre de Commerce de Bonnyville lors de leur assemblée annuelle.

Le nouvel exécutif est composé de Raymond Muller, 1e vice-président, Marcel Ducharme, 2e vice-président, et de Fred Parrish, trésorier. Le président sortant de charge est Don Thackeray.

M. Vallée, qui est propriétaire d'une agence d'assurance et d'immeuble, a des buts précis en ce qui concerne l'avenir de la Chambre de Commerce.

Il espère atteindre, d'ici la fin de 1979, le nombre de 203 membres. Il compte pour cela sur la participation des commerçants, des membres des professions libérales, des fermiers et autres personnes intéressées.

Il croit qu'une des priorités de la Chambre est de voir à finir l'Agriplex qui est plus ou moins un éléphant blanc. M. Vallée espère avoir plus d'aide des gouvernements pour finir l'Agriplex.

Dans la même ligne, il veut encourager les membres à faire plus de pression envers le gouvernement albertain en ce qui concerne le développement pétrolier de la région et les services requis. Il faudra préparer plus de mémoires et envoyer plus de délégations pour rencontrer les ministères concernés.

M. Vallée voudrait que le terrain de la foire soit reconstruit mais à la même place.

Le nouveau président désire un plus grand échange entre les différentes Chambre de Commerce. Par exemple, l'année dernière soixante membres de la Chambre d'Edmonton ont visité la région.

La Chambre de Commerce qui a comme but de promouvoir la région de Bonnyville continuera son travail comme par le passé. Ses projets principaux sont: la foire commerciale, les déjeuners du Rodéo, des bourses pour l'école Secondaire, la sélection du Citoyen de l'Année, et la présentation de la Ferme de l'Année.

Les réunions de la Chambre de Commerce sont ouvertes au public et elles ont lieu le deuxième et le quatrième mercredi de chaque mois entre 12 heures et 13 heures à l'Hôtel Lakelander.

Slawuta, "Citoyen de l'Année"

BONNYVILLE — Le maire William Slawuta a été choisi comme "Citoyen de l'Année" lors de l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce, samedi soir dernier au Centre Culturel.

D'après les membres du comité de sélection, le maire Slawuta a gagné avec une grande majorité. C'était la première année que la Chambre de Commerce invitait la participation du public au choix du Citoyen de l'Année.

En 1976, lors du premier concours c'est Ernie Isley qui l'avait remporté, tandis que l'année dernière, la Chambre avait choisi Don Thackeray comme citoyen le plus méritant.

William Slawuta, qui siège pour le troisième terme au conseil municipal (deux fois à titre de maire), s'est distingué à trois niveaux, expliquait le comité de sélection.

Premièrement, il est responsable de la bonne marche financière de la communauté. Par exemple, Bonnyville a été la seule ville albertaine a connaître une réduction de ses taxes municipales l'année dernière.

Deuxièmement, c'est sous l'influence du maire Slawuta que la ville a entrepris son programme de pavage. Bonnyville est présentement dans la dernière année de ce programme de trois ans. A la fin 1979, toute la ville sera pavée.

Troisièmement, M. Slawuta n'a jamais eu peur de donner de son temps. Il est le président de la paroisse Catholique Ukrainienne depuis 16 ans. Chez les Chevaliers de Colomb il a atteint le rang de chevalier du 4e degré. Il est aussi président du comité d'éducation pour les Ukrainiens.

M. Slawuta fut élevé sur une ferme, dans la région Iron River, pour y devenir fermier lui-même. Ensuite, il fut propriétaire d'un magasin général à La Corey pendant onze ans. De là, il a établi un commerce à Bonnyville en 1962. Il songe présentement à sa retraite mais son magasin restera dans la famille.

Dans une interview avec le maire, il disait: "Bonnyville connait présentement une période de développement sans précédent. Nous recevons beaucoup de publicité négative mais je suis sûr que nous pourrons faire face à ce défi."

"Notre région devient prospère parce que nous sommes assis sur un grand gisement de sables bitumineux. Donc nous ne devons pas être égoïstes, nous devons partager. N'oublions pas qu'il y a quelques années, c'était nos jeunes qui devaient quitter Bonnyville pour aller travailler ailleurs. Maintenant c'est notre tour de recevoir les jeunes de l'extérieur afin qu'ils puissent participer à notre prospérité", disait le maire Slawuta.



De g. à d.: Claudette Proulx, René et Marie Champagne et Angéline Martel-Gauthier en interview avec Radio-Canada.

Radio Canada: Au nord pour le sud

BONNYVILLE — Une équipe de télévision de Radio-Canada de Calgary s'est rendue à Bonnyville pour interviewer les gens au sujet de la vie française telle qu'elle existe ici.

D'après le réalisateur Bob Harvey cette émission spéciale sera diffusée dans la région de Calgary samedi le 3 mars de 22 heures à 23 heures à moins d'avis contraire. Malheureusement, les auditeurs d'Edmonton et du nord de la province ne pourrons pas capter cette émission.

Lors de leur bref séjour à Bonnyville, Radio-Canada a interviewé notre historien, Henri Bourgoin. A l'Ecole Notre Dame Junior High ils ont rencontré quatre jeunes de la neuvième année, soit, Nadine Champagne, Claudine Lajoie, Douglas Niwa et Michelle Vincent.

Ils se sont rendus à la ferme de Louis Tellier et ils ont filmé un groupe chez René Champagne. Ce groupe de discussion était composé de Marie-Claire et René Champagne, J.A. Couture, Carmen Croteau, Angéline Martel-Gauthier, Henri Lemire et Claudette Proulx.

L'équipe a également conduit des interviews dans la rue pour sonder les opinions au sujet de la langue et de la culture française en situation minoritaire.

Ce documentaire d'une heure présentera aussi des interviews provenant d'Edmonton avec François McMahon doyen de la Faculté St-Jean, Eve Marie, directrice du Théâtre Français, Jean-Marcel Duciaume, propriétaire d'une galerie d'art et Gilles Cadrin, professeur à la Faculté St-Jean, ainsi que Maxim Jean-Louis rédacteur du Franco-Albertain.

Le réalisateur avait également l'intention de visiter des classes d'immersion à Calgary et d'interviewer des fonctionnaires du Parc National de Banff.

Activités

JEUDI, LE 8 FEVRIER

Assemblée annuelle de l'ACFA à 20 heures au Centre Culturel. Vin et fromage pour tous.

Réunion de tous les fermiers à la salle communautaire de Lessard à 20 heures Venez discuter la pension indexée pour les fermiers avec les candidats à la prochaine élection provinciale.

Achetez vos billets pour Rond Point au Centre Culturel.

EDMONTON

"Les Frontenacs" sur la glace

L'équipe de hockey "Les Frontenacs de la Faculté Saint-Jean sème la terreur chez ses adversaires comme elle là toujours fait.

Leur tâche, la plus difficule, serait de trouver suffisamment de temps disponible pour vaincre toutes les équipes qui leur lancent un défi.

Le gardien de but cette année, Doug Lamarche, a la vie facile, puisque, semble-t-il son coin est habituellement tranquille !

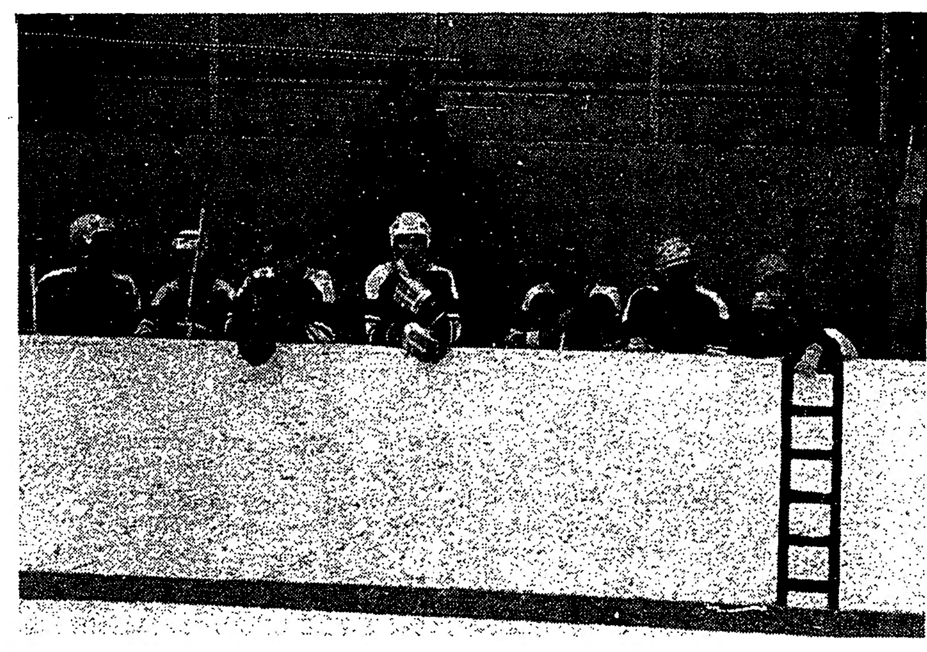
On doit aussi souligner les efforts de Edmond Laplante, Bernard Picard, Eugène Johnson, Richard Johnson et Yvon Laberge, défenseurs de première qualité.

Mais on compte surtout sur les avants pour agiter le filet des adversaires.

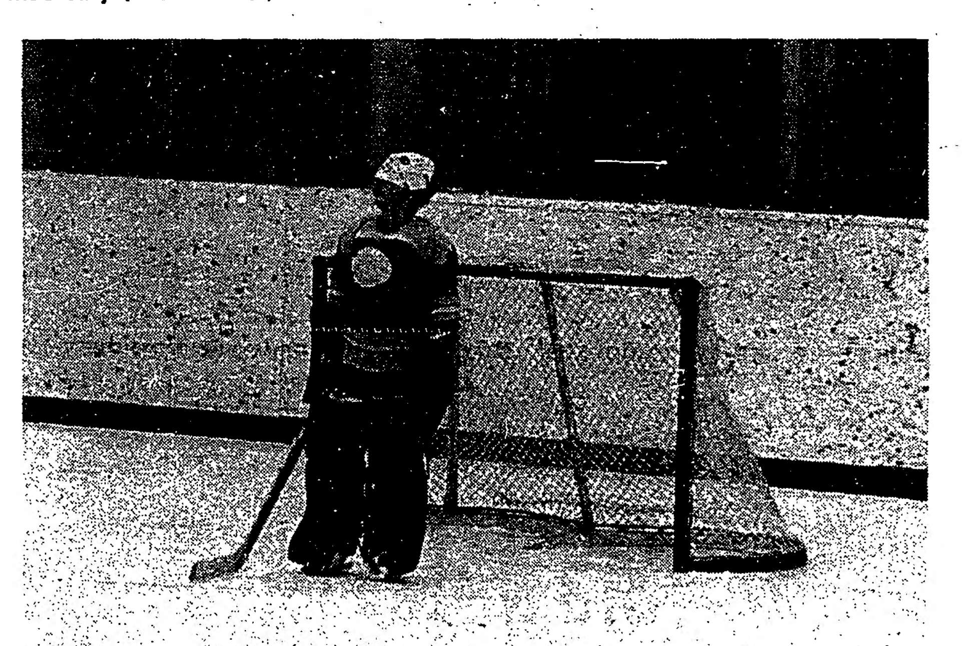
Au centre, on trouve Marc Creurer, André Szaszkiewicz, Gratien Allaire et Gilles Cadrin. A l'aile droite, Jaques Chauvin (capitaine), Bernard Michaud, Claude Moquin et Jean Szaszkiewicz. A l'aile gauche, Ed Aunger (capitaine adjoint), Egils Anderson, Guy St-Pierre et Alain Lamoureux.

Un point en litige.





De g. à d.: Egils Anderson, André Szaszkiewicz, Marc Greurer, Ray Connay (entraîneur), Yvon Laberge, Claude Moquin, Anne McCreary (enthousiaste).



Doug Lamarche , le gardien.

FESTIVAL MULTICULTUREL A LA FACULTE ST JEAN

"Journée multiculturelle", une journée et soirée d'activités célébrant le multiculturalisme. Organisée par le comité des étudiants pour le multiculturalisme, cette journée aura lieu le 9 février à la faculté.

Un troisième "Carnaval d'hiver" est prévu pour le 10 février. Organisé par l'Association des Universitaires de la Faculté Saint-Jean, il comprendra une variété d'activités.

Réunion du Comité Historique de l' ACFA régionale d'Edmonton

Où – Ecole GRANDIN, salle 013

Quand – Mercredi le 14 février 1979
à 20 heures

Bienvenue à toutes les personnes intéressées à l'histoire des franco-albertain de la région d'Edmonton.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérées ci-après adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, Ministère des travaux publics, pièce 201, 269 Main Street, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, (tél: (204) 949-2372), seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO 034593
STONY MOUNTAIN, MANITOBA
C.C.S. STONY MOUNTAIN INSTITUTION
ADDITION TO MAINTENANCE CENTRE
AND ALTERATION TO GARAGE

Date limite: 11 h 30 a.m. (CST) le 16 février 1979.

Dépôt: $50.00

Les documents de soumissions peuvent être obtenus: 201-269 Main Street, Winnipeg, Manitoba; 2e étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta; 801 Natural Resources Building, 205-9e Ave. S.E. Calgary, Alberta; 701 Financial Building, Régina, Saskatchewan; 902 Spadina Crescent E., Saskatoon, Saskatchewan; et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba.

Bureau dépositaire des soumissions: les sous-traitants des travaus de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions situé à l'Association de Construction de Winnipeg, 290 Burnell Street, Winnipeg, Manitoba au plus tard à 10 heures a.m. (CST) le mercredi 14 février 1979, conformément aux dispositions du document intitulé " Principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

Pour de plus amples renseignements, contactez:

S. E. Pupek, directeur du projet
(204) 949-2360

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les véritables tragédies ne sont pas les conflits entre le bien et le mal. Ce sont les conflits entre deux biens.

Public Works Canada / Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérées ci-après, adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, Ministère des Travaux publics du Canada, 201-269 Main Street, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, (tél: (204) 949-2372), seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO. 086021 (METRIC)
MEADOW LAKE, SASKATCHEWAN
GOVERNMENT OF CANADA BUILDING
CORNER OF SECOND AVENUE AND
FIRST STREET, EAST

Date limite: 11 h 30 a.m. (CST) le 23 février 1979.

Dépôt: $100.00

Les documents de soumissions peuvent être obtenus: 201 - 269 Main Street, Winnipeg, Manitoba; 1110W Georgia Street, Vancouver, B.C.; 2e étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta; 801 Natural Resources Building, 205-9e Avenue S.E. Calgary, Alberta; 701 Financial Building, Regina, Saskatchewan; 902 Spadina Crescent E., Saskatoon, Saskatchewan; 4900 Yonge Street, Willowdale, Ontario; et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction situés à Vancouver, B.C.; Edmonton et Calgary, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba et Toronto, Ontario.

Bureau dépositaire des soumissions: les sous-traitants des travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions situé à l'Association de Construction de Saskatoon, 532-2e Ave. N., Saskatoon, Saskatchewan au plus tard à 2 heures p.m. (CST) mardi le 20 février 1979 conformément aux dispositions du document intitulé "Principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

Pour plus de détails, contactez:

V. M. Alers, directeur du projet
Tél: 949-2549

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Rien de tel que de coller l'enveloppe d'une lettre pour qu'il vous vienne une idée nouvelle.

Public Works Canada / Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérées ci-après, adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, Pièce 200, 2e étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta (tél: (403) 425-7083) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO 085496 – METRIC
R.C.M.P. SUBDIVISION BUILDING
STONY PLAIN, ALBERTA

Date limite: 11 h 30 a.m. (M.S.T.) le 22 février 1979.

Dépôt: $100.00

Les documents de soumissions peuvent être obtenus: Pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta; 801 Natural Resources Building, 205 9e Ave. S.E., Calgary, Alberta; 1110 W. Georgia St., Vancouver, B.C.; et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Calgary, Alberta; et Vancouver B.C.

Bureau dépositaire des soumissions: les sous-traitants des travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions situé à l'Association de Construction d'Edmonton, 10415 Princess Elizabeth Ave., Edmonton, Alberta au plus tard à 2 heures p.m. (M.S.T.) lundi le 19 février 1979, conformément aux dispositions du document intitulé "Principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

Pour de plus amples détails contactez:

M. H.N. Kuchison, directeur du projet
Tél: (403) 425-7193

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérées ci-après, adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, Pièce 200, 2e étage, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta (tél: (403) 425-7083) seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO 003631
ASPHALT PAVING AND ASSOCIATED WORK
RIDING MOUNTAIN PARKWAY MILE 15.86
TO 33.7 RIDING MOUNTAIN NATIONAL PARK,
MANITOBA

Date limite: 11 h 30 a.m. (MST) le 21 février 1979.
Dépôt: $250.00

Les documents de soumissions peuvent être obtenus: Pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta; 201 Federal Building 269 Main Street, Winnipeg, Manitoba; 902 Spadina Crescent, Saskatoon, Saskatchewan; 701 Financial Building Régina, Saskatchewan; et peuvent être consultés aux bureaux de Roadbuilders Association situés à Edmonton, Alberta; Winnipeg, Manitoba et Régina, Saskatchewan.

Pour plus de détails, contactez:
B. Thomson, directeur du projet (403) 425-6290

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.